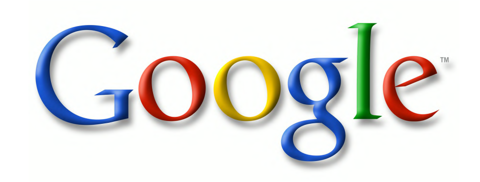






ESSAI SUR LE CARACTÈRE

DE LA LUTTE DE L'AQUITAINE ET DE L'AUSTRASIE

SOUS

LES MÉROVINGIENS ET LES CAROLINGIENS.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU
De l'Académie des Sciences morales et politiques,
RÉDIGÉ PAR M. CH. VERGÉ
Sous la direction de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

ESSAI SUR LE CARACTÈRE

DE LA

LUTTE DE L'AQUITAINE ET DE L'AUSTRASIE

SOUS

LES MÉROVINGIENS ET LES CAROLINGIENS

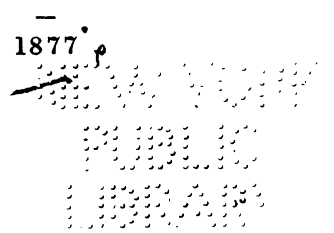
PAR

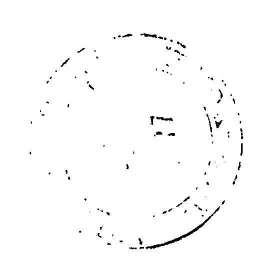
M. Ludovic DRAPEYRON
Docteur ès-lettres, ancien Élève de l'École normale
Professeur d'histoire au Lycée Charlemagne

L'ÉPISCOPAT D'AQUITAINE ET L'INSURRECTION DE GONDOWALD
MÉDIATION DE GRÉGOIRE DE TOURS
LES AQUITAINS ET LES BASQUES ASSOCIÉS CONTRE LES AUSTRASIENS
SENS DE LA LUTTE DE WAÏFFRE ET DE PÉPIN LE BREF
GUERRES ET LÉGENDE DE WAÏFFRE
PACIFICATION DE LOUIS LE DÉBONNAIRE
CONCLUSION — PREUVES

PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DU COLLÉGE DE FRANCE, DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1877





ESSAI SUR LE CARACTÈRE

DE LA LUTTE DE L'AQUITAINE ET DE L'AUSTRASIE

SOUS

LES MÉROVINGIENS ET LES CAROLINGIENS (1).

I

L'ÉPISCOPAT D'AQUITAINE

ET L'INSURRECTION DE GONDOWALD.

Au cours de nos études sur les temps mérovingiens et carolingiens (1), notre attention ne pouvait manquer de se fixer sur la lutte mémorable, et encore mal expliquée, de l'Aquitaine et de l'Austrasie, à l'époque d'Eudes, de Hunald et de Waiffre. Nous désespérions d'apporter des lumières nouvelles dans un tel sujet, lorsque, feuilletant le *Gallia christiana*, nous fûmes frappés de la brusque interruption de l'Épiscopat dans une partie du midi, entre le VIIe et le IXe siècles. Il y avait là un phénomène particulier à l'Aquitaine, et dont les causes devaient être soigneusement recherchées. Nous nous persuadâmes que si nous résolvions ce dif-

(1) Notre thèse *De Burgundiæ historia et ratione politica Merovingorum ætate* (1869), et nos essais sur *le rôle de la Bourgogne sous les Mérovingiens* (1866); sur *la reine Brunehilde* (1866); sur *Ebroïn et saint Léger* (1867); sur *l'Organisation de l'Austrasie* (1868); sur *la Séparation de la France et de l'Allemagne* (1869); sur *la Substitution d'un épiscopat germain à l'épiscopat romain en Gaule* (1874), dans les *Annales de la Société d'Emulation du Doubs*, et chez Ernest Thorin, 7, rue de Médicis, Paris.

ficile problème, nous aurions fait avancer, d'une façon notable, la grave question qui nous tenait en suspens.

Il est vrai que les auteurs du *Gallia christiana*, sauf toutefois M. Hauréau, avaient sauté à pieds joints pardessus le problème que nous entreprenons de résoudre. Presque invariablement, ils attribuaient à l'invasion arabe la perte des registres où étaient consignés les noms des évêques, ou l'interruption effective de l'Épiscopat dans la région comprise entre les Pyrénées et la Dordogne. Ayant négligé de comparer les dates auxquelles se produisaient, en divers lieux, ces lacunes ou ces vacances prolongées, leur attention n'avait pas été mise en éveil, et ils avaient inventé une raison superficielle et banale.

Mais comment arriver, sinon à la vérité démontrée, du moins à une induction sérieuse ? Ce qui a, jusqu'ici rendu inextricable, pour les historiens, la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie, c'est la rareté et l'insignifiance des documents qui concernent cette époque. A proprement parler, nous en sommes réduits à un arrière continuateur du médiocre Frédégaire, autorisé, il est vrai, de *l'illustre comte* Childebrand, oncle du roi Pépin le Bref et de son fils l'*illustre guerrier* Nibelung, suppléé et complété parfois par les annales d'Eginhard, de Metz, de Fulde et de Lauresheim (1). La pensée nous vint que l'ordre de faits et d'idées, qui, par une évolution continue, avait, en dernière analyse, abouti au terrible duel de Pépin le Bref et de Waiffre,

(1) L'histoire d'Aquitaine a été, de la part de l'érudit jurisconsulte Hauteserre (Alteserra), l'objet d'une étude approfondie, intitulée : *Rerum Aquitanicarum libri quinque* (Toulouse, 1657). Quant à l'*Histoire de la Gaule méridionale*, par Fauriel, on sait sa juste célébrité.

devait avoir ses racines et son explication dans les temps agités que nous retrace Grégoire de Tours.

L'éminent auteur de l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, ouvrage tout récemment publié, mais déjà célèbre, nous aurait profondément découragé, si nous avions pris au pied de la lettre ce passage touchant l'établissement des Francs en Gaule : « Dans cette suite d'événements, il n'y avait eu rien qui ressemblât à une invasion ou à une conquête. Clovis n'avait pas fait la guerre à la race gauloise. Sauf quelques villes qui avaient pris parti pour les autres chefs ou qui avaient disputé sur le chiffre de l'impôt à payer, cette population n'avait pas été attaquée par lui. Elle avait assisté impassible et presque indifférente à des querelles entre chefs d'armées qui lui étaient également étrangers. Saint Rémi, qui était Gaulois, ne cessa pas d'être l'ami de Clovis ; ce n'est certes pas qu'il fût traitre à sa patrie, mais c'est qu'il ne voyait, ni dans le chef franc un envahisseur, ni dans ces événements une conquête de son pays. *Grégoire de Tours* est aussi un Gaulois; jamais il ne présente Clovis comme un ennemi ou un vainqueur de sa race. Les *Évêques du Midi*, qui étaient tous des Gaulois, représentaient alors mieux que personne les intérêts, les opinions, les vœux et ce qu'on pourrait appeler le patriotisme des cités; ils étaient pour la plupart les amis de Clovis et les ennemis des Wisigoths et des Burgondes. »

Il y a là peut-être une vue trop systématique et incomplète. Certes, Grégoire de Tours fait assez bon marché des différences de race. Il est surtout frappé et irrité des différences de religion : il réserve toutes ses haines pour les ariens, les païens et les juifs. En

cela, il suit la tradition ecclésiastique ; il a les mêmes tendances qu'un Salvien et un saint Augustin. A ses yeux, Clovis, nouveau Constantin (1), est le destructeur providentiel des *nations nuisibles* (2), c'est-à-dire des Wisigoths et des Burgondes hérétiques (3). Ce sont les injures de la Trinité et non celles de Rome qu'il poursuit (4). Il le loue d'avoir subjugué des peuples congénères : Alamans, Thuringiens, etc., *patrias gentes subjugavit;* on glisse trop légèrement sur ces paroles significatives (5).

Grégoire de Tours (et c'est là pour nous une fortune inespérée) nous permet de voir beaucoup plus loin qu'il n'a voulu voir lui-même. La lutte de la race gallo-romaine et de la race franque, de l'Épiscopat gallo-romain et des rois mérovingiens, est tellement évidente, dans son histoire ecclésiastique, que nous sommes étonné qu'on la conteste. Presque un quart de l'ouvrage est consacré aux événements de l'Auvergne, patrie de l'Évêque de Tours. Or, il n'est pas téméraire d'assimiler à cette région nombre d'autres pro-

(1) « Procedit novus Constantinus ad lavacrum. » (Lib. II, c. 31.)

(2) « Noxias gentes elisit. » (Lib. V, *in prologo.*)

(3) Bien remarquer, d'ailleurs, que cette politique est antérieure au baptême de Clovis. Dès Childéric, on voit les Romains s'associer aux Francs contre les Goths : « Paulus vero comes cum Romanis ac Francis, Gotthis bella intulit. » (Lib. II, c. 18.)

(4) « Hanc (Trinitatem), Chlodovechus rex confessus, ipsos hæreticos adjutorio ejus oppressit, etc. » (Lib. III, *in prologo.*)

(5) Lib. V. *In prologo.* — N'oublions pas, d'ailleurs, que les princes francs ne cessaient de s'unir, par des alliances matrimoniales, à la dynastie arienne des Wisigoths. Des Francs, notamment Albofléde, sœur de Clovis, avaient embrassé l'arianisme. (Grég. de Tours, II, c. 18.)

vinces méridionales auxquelles notre historien s'intéresse naturellement beaucoup moins.

L'Auvergne était un pays d'aristocratie sénatoriale (1). Avitus, empereur éphémère (2), Sidoine Apollinaire, son gendre (3), étaient Arvernes. Les sénateurs arvernes s'opposèrent énergiquement aux Francs (4), quand ceux-ci franchirent la Loire, pour exterminer les Wisigoths. Grégoire nous affirme qu'à Vouillé « il périt beaucoup d'Auvergnats, ainsi que les premiers des sénateurs (5). » Plus tard, dans l'intention manifeste de contraindre les Francs à s'entre-détruire, Ar cadius, un des sénateurs d'Auvergne, petit-fils de Sidoine Apollinaire, invite Childebert à dépouiller son frère Théodoric (6). Averti à temps, Théodoric livre la contrée au pillage et la place sous la garde d'un Franc, de son parent Sigwald (7) qui, au témoignage du chroniqueur, « y fit beaucoup de mal (8). » Les fils des sénateurs sont en masse pris pour otages, voués aux travaux publics, réduits à une condition servile (9). Les

(1) Pour la richesse des sénateurs Arvernes, voir Grégoire de Tours. (Lib. II, 24.)

(2) Lib. II, 11.

(3) Lib. II, 21.

(4) Ce qui infirme le dire de Grégoire de Tours (Lib. II, 23 et 36) touchant le désir général *prétendu* de voir régner les Francs.

(5) « Maximus ibi tunc Arvernorum populus, qui cum Apollinare venerat, et primi qui erant e senatoribus conruerunt. » (Lib. II, 37.)

(6) Lib. III, 7, et surtout 11 et 12.

(7) Lib. III, 13. Voir aussi *Ex mirac. martyr.*, lib. II, 13 et 14; *ex vit. patr.* C. 5, 6, 12.

(8) « Sigwaldus autem cum in Arverno habitaret, multa mala in ea faciabat. » (Lib. III, 16 et 23.)

(9) Lib. III, 15, où on peut voir les aventures d'Attale.

aventures d'Attale ont un sens que l'on ne saurait méconnaître. La venue du mérovingien Chramn excite de nouveau la rébellion en Auvergne et dans nombre de provinces d'outre-Loire : c'est qu'on espère pouvoir le tourner contre son père, le *grand roi* Clotaire. Ce qui ne l'empêche pas d'être à son tour maudit par les habitants. On le voit s'associer avec des gens de basse naissance « pour enlever des filles de sénateurs sous les yeux de leurs pères (1). »

Dans presque toutes les parties de la Gaule méridionale, asservie, mais frémissante, s'accuse la tendance des rois francs à dépouiller de leurs fonctions de ducs et de comtes les sénateurs indigènes pour leur substituer des gens de basse extraction, venus de n'importe où (2). On sait l'histoire de Leudaste, qui, de la condition de serf, s'éleva au gouvernement de la ville de Tours et fut, pour l'évêque Grégoire, un voisin si incommode, un dénonciateur si persévérant et si audacieux. Ce Chramn, que nous avons nommé tout à l'heure, avait pour séïde un aventurier, le Poitevin Léon, qui faisait destituer le sénateur Firmin et confisquer tous ses biens (3).

Ce qui se passait en Auvergne avait lieu également dans tout le Midi. La Gaule méridionale était mise hors la loi. Impôts arbitraires et pillages systématiques : tel était le régime qui pesait sur elle. Partagée entre

(1) Lib. IV, 13..... « Collectis *vilibus personis*..... eosdem tantummodo diligebat..... ita ut filias senatorum, datis præceptionibus, eisdem vi detrahi juberet. »

(2) Sur l'alliance des conquérants et des Gallo-Romains de condition iuférieure, voir lib. IV, 47 (histoire d'Andarchius) et lib. V, 48 et 49 (histoire de Leudaste).

(3) Lib. IV, 16 et 13.

quatre rois (511 et 561), qui ne cessaient de se jalouser et de se combattre, elle souffrait cruellement. C'est exclusivement à ses dépens que fut constitué le *Morgenghiba* (1) de Galswinthe (Béarn, Bigorre, Bayonne, Bordeaux, Limoges). Les guerres entreprises contre les Goths se faisaient aux frais de l'Aquitaine.

Il serait vraiment étrange que le clergé et plus particulièrement l'Épiscopat eussent montré à l'égard des Francs cette docilité dont parle l'historien des *Institutions politiques de l'ancienne France*. Il est vrai que beaucoup d'évêques, saint Quintien, par exemple, exilés de leurs diocèses par les Wisigoths ariens, purent bénir l'orthodoxe vainqueur de Vouillé (2), mais tout porte à croire que cette joie et cette reconnaissance durèrent peu de temps. C'est Grégoire de Tours luimême qui nous entretient des excès commis par l'armée franque contre les églises et les monastères (3). Vers l'an 545, Clotaire ordonna que toutes les Églises de son royaume paieraient au fisc le tiers de leurs revenus (4). Il était si redouté que les évêques avaient, *bien contre leur gré*, consenti et souscrit le décret, quand Injuriosus, évêque de Tours, « d'une naissance inférieure, mais libre, » osa faire des représentations qui ramenèrent le roi à des sentiments plus humains.

La compétition dont le siége de Clermont fut l'objet, entre le prêtre Caton et l'archidiacre Cautin, a une

(1) Lib. IX, 20.

(2) Lib. II, 36.

(3) Avant sa conversion, Clovis avait agi de même dans le Nord. (Lib. II, 27.)

(4) Lib. IV, 2.

portée considérable (1). Elle a été quelque peu défigurée par Grégoire de Tours, habitué à s'incliner devant le vainqueur, *toutes les fois que le dogme n'est pas en cause.* L'historien ne peut s'empêcher pourtant de reconnaître que Caton, qui devait mourir victime de son dévouement, au milieu d'une épidémie (2), avait été canoniquement reconnu par les clercs arvernes. Il avait été dix ans lecteur, cinq ans sous-diacre, quinze ans diacre, vingt ans prêtre. Rien de plus régulier par conséquent que son élection.

Mais il avait repoussé l'ingérence des autres évêques dans le diocèse de Clermont. Il croyait naïvement que sa vie religieuse, ses jeûnes incessants, ses aumônes infinies, ses veilles toutes consacrées aux prières, lui concilieraient le roi d'Austrasie, Théodebald. L'archidiacre Cautin, plus ambitieux et plus clairvoyant, alla trouver le prince franc, qui convoqua les évêques, et après un simulacre de consultation, lui donna l'investiture. L'Église d'Auvergne fut en proie à un schisme redoutable. « Les uns, nous dit Grégoire, suivaient l'évêque Cautin, les autres le prêtre Caton; et ce fut pour tout le monde la cause de grands dommages. » Caton tint à justifier les espérances que son nom pouvait faire concevoir à ses nombreux partisans. Il s'obstina dans sa rébellion. Le roi, afin d'apaiser cette guerre civile, s'avisa de nommer à l'évêché de Tours ce prêtre populaire pour l'enlever à sa cité; mais les habitants retinrent par leurs larmes celui qu'ils appelaient « leur père. » Grégoire de Tours signale avec indignation l'attitude méprisante de Ca-

(1) Lib. IV, 5, 6, 11.
(2) Lib. IV, 31.

ton à l'égard de la cathédrale de Saint-Martin. Il a tort. C'est Caton qui avait raison de se conformer à la plus chère tradition de l'Église. Cette tradition voulait que les évêques fussent chosis parmi les prêtres des diocèses, dans l'assemblée générale du clergé et des fidèles (1). Lorsque saint Saturnin veut punir Toulouse, il prie le Seigneur de ne lui accorder jamais d'évêque sorti des rangs de ses citoyens. Dalmatius, évêque de Rodez, écrivait dans son testament « qu'on se gardât bien de lui donner pour successeur un étranger, un ambitieux, ou un homme marié (2). » — « Il est écrit dans nos canons, disait à son tour Grégoire, que personne ne peut obtenir l'Épiscopat, avant d'avoir passé régulièrement par la hiérarchie ecclésiastique (3). » Grâce aux procédés illégaux, que semble glorifier le détracteur de Caton, Clermont eut dans ce Cautin le plus détestable des prélats. Il s'adonnait au vin, et se laissait dominer par l'avarice. Le prêtre Anastase, condamné, par cet évêque, à être enseveli vivant, a été l'objet d'un poiguant récit qu'il faut relire. « L'on disait (c'est toujours Grégoire qui parle), que Néron ni Hérode n'avaient jamais commis un tel crime (4). » — Le successeur de Cautin, Euphrosius, alla jusqu'à enivrer les Barbares (5). Vint ensuite Avi-

(1) Greg. Tur. I, 28..... et Grégoire ajoute : « Quod usque nunc in ipsa civitate ita evenisse cognovimus. »

(2) *Id.*, lib. V, 47.

(3) *Id.*, lib. VI, 15. Voir sa réponse à Burgundio, neveu de Félix, évêque de Nantes, jeune homme de vingt-cinq ans qui aspirait à la succession de son oncle.

(4) *Id.*, lib. IV, 12.

(5) *Id.*, lib. IV, 35.

tus, qui, contrairement à toutes les règles, dut se faire sacrer à Metz, en présence du roi (1).

Un second exemple nous montrera la tyrannie exercée par les Francs sur l'Épiscopat du Midi. Bordeaux avait pour évêque Léonce, personnage d'ordre sénatorial qui avait, dans sa jeunesse, épousé Placidina, l'arrière petite-fille de Sidoine Apollinaire. Ce prélat réunit un synode provincial et prononça la déposition d'Émérius, évêque de Saintes, qui avait été sacré sans le concours du métropolitain (2). Le prêtre Nuncupatus fut député vers Charibert, à l'effet de lui faire connaître le choix auquel s'était arrêté le concile. Muni de l'approbation formelle de l'Évêque de Tours, il se présenta au roi de Paris, justifiant ce qui s'était fait par l'énonciation précise des canons que l'on avait voulu respecter. Charibert entra dans une violente colère; il fit mettre le prêtre Nuncupatus sur un chariot rempli d'épines, et le condamna à l'exil. « Croit-on, disait-il, qu'il n'y ait plus de fils du roi Clotaire pour maintenir les actes de son père? Eh! quoi, on ose sans nous consulter, rejeter l'évêque nommé par sa volonté (3)? » L'évêque Léonce, auquel Fortunatus attribue le don « d'apaiser les rois (4), » n'en fut pas moins tenu de payer mille pièces d'or. Une amende porportionnelle fut imposée à ses collègues. La mission de rétablir Émérius fut confiée par Charibert « à des religieux »

(1) Lib. IV, 35.

(2) Lib. IV, 26.

(3) Lib. IV, 26. « Putasne quod est super quisquam de filiis Chlothacharii regis, qui patris facta custodiat, quod hi episcopum, quem ejus voluntas elegit, absque nostro judicio projecerunt? »

(4) *Placabat reges*. Apud Dom Bouquet, tom. II, p. 494.

de son entourage (1). La subordination de l'Église méridionale est ici bien constatée. Les rois francs poussèrent encore plus loin l'arbitaire. Nous avons déjà dit qu'aux ducs et aux comtes de naissance sénatoriale, ils avaient, dans bien des cas, substitué des ducs et des comtes de basse extraction. Ils s'habituèrent peu à peu à imposer aux cités, en qualité d'évêques, ces magistrats obscurs et étrangers, qu'ils avaient tirés du néant. — Voici un passage dont on ne contestera pas la valeur. « Théodose, évêque de Rodez, étant mort, des différends et des querelles s'élevèrent dans cette église pour l'Épiscopat, et en vinrent à ce point qu'elle fut presque totalement dépouillée des vases sacrés... Avec l'assistance de la reine Brunehilde, on écarta le prêtre Transobade, et *on élut Innocent, comte de Gévaudan*. Dès qu'il fut en possession de l'épiscopat, il se mit à inquiéter Ursicin, évêque de Cahors, sous prétexte qu'il détenait des biens appartenant à son diocèse (2). »

Nous rappellerons également que l'un des prédécesseurs de Grégoire, Bodin, avait été référendaire du roi Clotaire (3). « Marachaire avait été longtemps comte d'Angoulême. Le temps de ses fonctions écoulé, il entre dans l'Église; il devient clerc, et on l'ordonne évêque. » On le remplaça, en qualité de comte, par son neveu Nantin, qui, en voulant venger sa mort, pensa

(1) Lib. IV, 26. « Et statim directis viris religiosis, episcopum in loco restituit. »

(2) Lib. V, 47. — Transobade lui-même avait un fils auprès de Gogon, nourricier du roi. — Quant à Ursicin, il avait été référendaire de la reine Ultrogothe. (Lib. V, 43.)

(3) Lib. IV, 3.

allumer la guerre civile dans tout le diocèse (1). Les persécutions religieuses, où les passions théologiques ne jouaient, d'ailleurs, aucun rôle, étaient fréquentes et terribles. Lors de l'insurrection du Limousin, « des abbés et des prêtres furent attachés à des poteaux et soumis à divers tourments, sur les dénonciations calomnieuses des envoyés du roi : on les accusait d'avoir pris part à la sédition où le peuple avait brûlé les rôles (2). »

Dans une autre circonstance, c'est Chilpéric qui, se jetant sur les possessions de Sigebert, situées en Aquitaine, traverse, désole, détruit les pays de Limoges, de Cahors, toutes les provinces, brûle les églises, interrompt le service divin, tue les clercs, renverse les monastères d'hommes, insulte ceux de filles, etc (3). » — Grégoire, contemporain de cette expédition, affirme qu'il y eut, en ce temps-là, dans l'Église (dans l'Église d'Aquitaine, faut-il entendre), un plus grand gémissement qu'au temps de la persécution de Dioclétien (4). Et ici l'évêque semble opposer la conduite de Clovis, qu'il ne connaît que d'après la légende, à celle de ses petits-fils. Retenons cet aveu : « Ceux-ci livrent les églises au pillage, persécutent les prêtres du Seigneur, bouleversent et détruisent les monastères (5). » Au milieu de son étrange oraison funèbre

(1) Lib. V, 37.

(2) Lib. V, 29... « Ferunt etiam tunc abbates atque presbyteros ad stipites extensos diversis subjacuisse tormentis. »

(3) Lib. IV, 48. « Ecclesias incendit, ministeria detrahit, clericos interficit, monasteria virorum dejicit, puellarum deludit. »

(4) Lib. IV, 48.

(5) Lib. IV, 49.

de Chilpéric, Grégoire prononce une parole qui n'est à aucun degré déclamatoire : « Peu de clercs de son temps parvinrent à l'Épiscopat (1). »

Cette parole devient nette et précise, quand on voit, dans tout le Midi, dont Grégoire se soucie bien plus que du Nord, les ducs et les comtes de basse extraction improvisés évêques des cités. Mais on aurait tort de croire que Charibert, Sigebert et Gontran aient agi autrement que Chilpéric (2).

Il est un autre fait dont Grégoire semble, au premier abord, avoir tenu peu de compte ; je veux parler de l'invasion lente, mais continue, des dignités épiscopales et abbatiales, non plus par des magistrats de naissance inférieure, mais par des Francs. C'est lui cependant qui a écrit des phrases telles que celle-ci : « Après cela mourut Brachius, abbé du monastère de Menat. *Il était Thuringien,* et avait été chasseur au service de Sigwald, le persécuteur de l'Auvergne (3). » Les Germains préféraient les évêchés et les abbayes du Nord aux abbayes et aux évêchés du Midi. Quand le célèbre Gontran Boson consulte je ne sais quelle pythonise, celle-ci lui répond : « Tu auras, pendant cinq ans, la direction de tout le royaume ; et, la sixième

(1) Lib. IV, 46. « In cujus tempore pauci quodammodo episcopatum clerici meruerunt. »

(2) Pour Charibert, voir *ex mirac. sancti Martini,* c. 29. « Charibertus rex, cum *exosis clericis*, ecclesias Dei negligeret. »

(3) Lib. V, 12. « Transiit post hæc et Brachio, abbas cellulæ Manatensis. Fuit autem *genere Thoringus*, in servitium Sigiwaldi quondam ducis venationem exercens. » On doit à ce Brachio la construction de plusieurs monastères. (*Vitæ patrum*, c. 12.) Voir, d'ailleurs, notre Mémoire sur l'*Episcopat*, mentionné en tête de cette notice.

année, par la faveur du peuple, tu obtiendras l'épiscopat dans une des villes situées sur la Loire, à la droite de son cours (1). » *A la droite de la Loire,* c'est à dire hors de l'Aquitaine. Gontran Boson ne croyait pouvoir être tout à fait heureux qu'à condition d'être évêque et de l'être en Neustrie. Il aurait, sans doute, excepté Poitiers et Tours, qui étaient, après Le Mans, les villes qui comptaient le plus de religieux et d'ecclésiastiques d'origine franque. A Tours, Grégoire était entouré de Germains laïques ou prêtres (2). Les Taïfales, population germanique, s'étaient depuis longtemps établis près de Poitiers (3). C'est à Poitiers que sainte Radegonde avait fondé un monastère fameux. Là, les princesses mérovingiennes venaient prendre le voile : cause fréquente de troubles dans toute cette partie de la Gaule (4).

L'expédition de Gondowald, que nous a retracée Grégoire, est l'indice certain de l'état social de l'Aquitaine vers la fin du VIe siècle. C'est bien là le terrain solide sur lequel on peut asseoir, je ne dirai pas des hypothèses, mais des inductions avouées par la critique la plus scrupuleuse.

Il est juste de reconnaître que l'insurrection a pris naissance ailleurs ; mais c'est dans la contrée

(1) Lib. V, 14. « Sexto vero anno in una civitatum, quæ super Ligeris alveum sita est, *in dextra ejus parte*, favente populo, epi s copatus gratiam adipisceris. » — Voir, cependant, lib. V, 5 : Munderic, probablement frère d'Arnulf, n'ayant pu occuper le siége de Langres, va s'établir, toujours à titre d'évêque, à l'Arsat, dans le Rouergue.

(2) Par exemple, le prêtre Taïfale Senoch (lib. V, 7) et les deux Richulf.

(3) Centre principal : *Tifauge.* (Voir lib. IV, 18, et V, 7.)

(4) Lib. IX, 31, 33 et 35.

dont nous nous occupons ici qu'elle s'est propagée avec le plus de célérité et d'intensité. Un aventurier aborde sur le littoral méditerranéen. Il est accueilli favorablement par la Provence, traitée de la même façon que l'Aquitaine, c'est-à-dire soumise à des impôts écrasants, à des pillages périodiques, à des comtes de basse extraction et étrangers au pays, à des évêques qui n'étaient en réalité que des comtes. La population, et à sa tête les principaux sénateurs et les rares évêques appartenant encore à l'aristocratie locale, veulent se soustraire au joug qui pèse lourdement sur eux. Mais les Francs sont en nombre dans le bassin du Rhône; l'armée des rebelles se rejette sur le bassin de la Garonne, moins fortement occupé, et profondément troublé par le sanguinaire cortége de Rigonthe. Cette armée, mise sous le commandement suprême du patrice Mummolus, se compose presque exclusivement de Gallo-romains. Elle se grossit de recrues, venues même de ces rives de la Loire, qui étaient placées pourtant sous une surveillance assez étroite (1).

Nous croyons utile de donner ici, de la façon la plus rigoureuse possible, le personnel de l'Episcopat, à la veille de l'éclipse que nous avons signalée plus haut. Dans la plupart des diocèses que nous allons nommer, les évêques contemporains de Gondowald sont les derniers ou les avant-derniers dont les noms soient venus jusqu'à nous.

A chaque métropole, nous rattacherons les cités

(1) Lib. VII, 28. « Secutique sunt eum de Turonicis multi lucri causa. » — Toutefois, le gros de l'armée de Gondowald se composait de gens d'outre-Dordogne : « Omnes enim viri fortissimi regionis illius, quæ ultra Dorononiam sita ad Gallias pertinet, se conjuncti sunt. » (Lib. VII, 32.)

comprises dans sa mouvance ecclésiastique. Nous suivrons d'ailleurs l'ordre géographique, du Nord-au Midi.

LUGDUNAISE TROISIÈME.

Tours, métropole (1). — Grégoire de Tours, dont tous les suffragants étaient au nord de la Loire, et qui, malgré sa naissance sénatoriale, ne pouvait guère partager les passions de l'Aquitaine.

AQUITAINE PREMIÈRE.

Bourges, métropole (2) : Saint Sulpice I (3), un des premiers sénateurs de la Gaule, rhéteur et poète de premier ordre, nommé avec l'agrément de Gontran, ce qui explique peut-être le maintien de l'ordre dans la province ecclésiastique. — Suffragants : *Clermont:* Saint Avitus I (4), ancien archidiacre, élu par le clergé et par le peuple, mais sacré à Metz, contrairement aux canons, sur la volonté expresse du roi; célèbre par ses vertus. — *Limoges :* Saint Ferréol (5), sous lequel eut lieu la révolte de Limoges contre Chilpéric. — *Le Puy:* Saint Aurélius (6), qui eut à combattre un imposteur. — *Cahors* (7) : Ursicin (8), ancien référendaire de la reine Ultrogothe, dont nous avons déjà mentionné le conflit avec le suivant. Adhérent de Gondowald. — *Rodez :*

(1) *Gallia Christiana*, tome XIV.
(2) *Id.*, tom. II.
(3) Greg. Tur. Lib. VI, 38; X, 26.
(4) *Id.*, lib. IV, 35; V, 11; X, 6.
(5) *Id.*, lib. VII, 10.
(6) *Id.*, lib. X, 25.
(7) *Gallia Christiana*, t. I.
(8) Greg. Tur. Lib. V, 43; VI, 38; VIII, 20.

Innocent (1), comte de Javoulx, puis évêque. — *Mende :* Parthénius (2), en lutte avec Palladius, comte de Javoulx, sous Siegebert. — *Alby :* Saint Salvius (3), d'une sainteté exemplaire, ancien moine et abbé, ayant fait contre Chilpéric de sinistres prédictions.

AQUITAINE DEUXIÈME.

Bordeaux, métropole (4) : Bertchramn (5), franc d'origine, apparenté à la dynastie mérovingienne, mais partisan de Gondowald. Devenu l'enfant d'adoption de la cité d'Ausone, il n'avait pas tardé à concevoir des prétentions poétiques. Par malheur, comme le lui reproche discrètement Vénantius Fortunatus, ses vers, mal bâtis et, semblables à ceux de Chilpéric, étaient trop souvent boîteux. Suffragants : *Poitiers :* Mérovée (6), de race franque, très-probablement, et même allié à la famille royale; dans sa cité résidaient des religieuses de sang royal. — *Angoulême :* Nicasius, adhérent de Gondowald (7). — *Saintes :* Palladius (8), d'Auvergne peut-être; Gondowaldien. — *Périgueux :* Chartérius (9), dénoncé par Nonnichius, comte de Limoges, comme hos-

(1) Greg. Tur. Lib. VI, 37, 38; X, 8.

(2) *Id.*, lib. IV, 40.

(3) *Id.*, lib. V, 45; VII, 1; VIII, 22.

(4) *Gallia Christiana*, tome II.

(5) Greg. Tur. Lib. V, 19, 48, 50 ; VII, 31 ; VIII, 2, 7, 20, 22 ; IX, 33. Fortunatus dit de ses vers : *Et pede læsa suo musica clauda jacet.*

(6) *Id.*, lib. VII, 24 ; IX, 30, 33, 39, 40, 41, 43.

(7) *Id.*, VIII, 2; IX, 41.

(8) *Id.*, VII, 31; VIII, 2, 7, 20, 22, 43.

(9) *Id.*, VI, 22.

tile à Chilpéric, mais ayant refusé de recevoir l'usurpateur. — *Agen* (1) : Antidius, Gondowaldien.

AQUITAINE TROISIÈME (OU NOVEMPOPULANIE).

Elusa (Eause (2), métropole : Laban (3), ne semble avoir joué aucun rôle. — Suffragants : *Bazas :* Orestes (4), gravement compromis dans les affaires de Gondowald. — *Dax :* Faustianus (5), fait évêque par Gondowald et consacré par les évêques de Bazas et de Saintes. Nous insisterons plus loin sur ce fait. — *Aire :* Rusticus (6), frère de Nicétius, comte de la même ville; son élection avait été entachée de simonie. — *Auch :* Faustus (7), et aussitôt après Fabius, tous les deux restés complètement obscurs. — *Lectoure* (l'évêché n'existait probablement plus). — *Béarn :* Savinus, sans aucune notoriété. — *Oléron :* Licorius, également obscur. — *Tarbes :* Amélius (8) eut à combattre un imposteur; un instant suspect. — *Conserans :* Saint-Quintien, sur lequel nous n'avons aucun détail important. — *Comminges :* Rufin (9), chassé par l'armée gondowaldienne. L'année même, après un siége fameux, la ville fut détruite par l'armée franque.

NARBONNAISE PREMIÈRE.

Dans cette province ecclésiastique, dont la métropole

(1) Greg. Tur. Lib. VIII, 2.
(2) *Gallia Christiana,* t. I.
(3) Greg. Tur., VIII, 22.
(4) *Id.*, VII, 31.
(5) *Id.*, VII, 31 ; VIII, 2, 20.
(6) *Id.*, VII, 31.
(7) *Id.*, VIII, 22.
(8) *Id.*, VIII, 28; IX, 6.
(9) *Id.*, VII, 34.

était Narbonne, un seul diocèse se rattachait à la domination franque : *Toulouse* (1). L'évêque Magnulf (2) était sans doute d'origine germanique. Il avait eu autrefois beaucoup à souffrir d'un premier prétendant nommé Sigulf (3); il résista énergiquement à Gondowald qui lui infligea les plus durs traitements; son évêché avait été promis à Sagittaire, ancien évêque de Gap, qui suivait partout le fils prétendu de Clotaire (4).

Ce tableau est assez instructif. D'après lui, nous ferons remarquer : 1° l'effacement et même la disparition progressive de l'épiscopat, déjà visibles dans la province ecclésiastique d'Eause. Grégoire de Tours, par une méprise très-significative, fait de l'archevêque de Bordeaux le métropolitain de l'église de Dax (5); 2° le maintien, dans une certaine mesure, de l'épiscopat sénatorial, sur le plateau central de la Gaule; 3° la surveillance attribuée à des évêques germains sur l'épiscopat méridional tout entier, dans les deux grandes villes de Toulouse et de Bordeaux.

L'importance politique et religieuse des villes de Bordeaux et de Toulouse éclate dans maint passage de Grégoire de Tours et de Fortunatus. A Toulouse, le duc Launebode avait, tout récemment, fait élever une

(1) *Gallia Christiana*, tome XIII.

(2) Greg. Tur. Lib. VII, 27, 32.

(3) Greg. Tur. Lib. VII, 27. « Non immemor prioris injuriæ, quam, per Sigulfum quondam, qui se in regnum elevare voluit, pertulerat. »

(4) *Id.*, VII, 28. « Sagittarius enim jam promissionem de episcopatu Tolosano acceperat. »

(5) *Id.*, VII, 31. « Aquensi urbi Bertchramnus, autem, qui erat metropolitanus, cavens futura..... »

église à Saint Saturnin (1). Or, il y avait trois siècles que ce glorieux missionnaire était mort. « L'œuvre qu'aucun Romain n'avait entreprise, c'est un barbare qui l'accomplit! » s'écrie Fortunatus. La femme de Launebode, Bérétrude, ne fut pas moins généreuse (2). Quant à Bordeaux, il nous apparaît comme une résidence presque royale (3).

Un seul des surveillants ecclésiastiques, celui de Toulouse, fit bonne contenance, tandis que celui de Bordeaux se jetait dans les bras de l'usurpateur.

Il peut être utile d'expliquer la tentative et de suivre l'itinéraire de Gondowald en Aquitaine.

Qu'était Gondowald? Il passait pour être le fils du « grand roi » Clotaire, et de la femme d'un cardeur de laine ou d'un meunier (4). Son père présumé semble l'avoir traité d'abord avec affection. Élevé d'une manière distinguée, il fut instruit dans les lettres (5). Durant sa première jeunesse, il eut la permission de laisser flotter sur ses épaules les boucles de ses cheveux. Il put donc se croire appelé à partager avec ses frères supposés, Gontran, Charibert, Chilpéric et Sie-

(1) Launebodes enim, post secula longa, ducatum
Dum gerit, instruxit culmina sancta loci.
Quod nullus veniens Romana gente fabrivit,
Hoc vir barbarica prole peregit opus.
(Apud Dom. Bouquet, T. II, p. 477.)

(2) « Beretrudis... relinquens quæpiam vel monasteriis puellarum quæ ipsa instituerat, vel ecclesiis sive basilicis confessorum sanctorum. » (Greg. Tur. Lib. IX, 35.)

(3) Greg. Tur. Lib. IV, 48. « Chlodovechus vero Chilperici filius, de Turonico ejectus, Burdegalam abiit. Denique cum apud Burdegalensem civitatem, nullo prorsus inquietante, resideret. »

(4) Gregor. Tur. Lib. VII, 14.

(5) Lib. VI, 25. « Eugenii cara nutrimus... litteris eruditus. »

gebert, l'héritage de Clotaire. Mais sur un soupçon de ce dernier, il lui devint subitement odieux, et se trouva réduit au rôle d'aventurier. Gondowald se réfugia auprès de son oncle, le vieux roi de Paris, Childebert, qui n'ayant pas d'enfants, le recueillit dans son palais. Clotaire n'eut point de cesse qu'il n'eût obtenu, en quelque sorte, l'extradition de celui qu'il désignait du nom de Ballomer ou de Faux Prince. « Il n'est pas né de moi ! » s'écria-t-il, quand on le lui amena, et il le priva de sa longue chevelure (1). Quatre ou cinq ans s'écoulèrent. Le roi mourut et ses domaines furent partagés entre ses fils, sans que Gondowald-Ballomer élevât la moindre prétention. Les jeunes souverains ne tardèrent pas à se quereller, et l'un d'entre eux. Charibert, crut opportun de le garder auprès de lui. Mais Siegebert sut l'attirer à sa cour et le fit tondre une seconde fois (2). Il le relégua ensuite à Cologne. Le pauvre Ballomer, réduit à l'indigence, fut obligé de gagner son pain à la sueur de son front. Il se fit peintre, et suivant l'énergique expression de Grégoire de Tours, il barbouilla tout le long du jour les parvis et les voûtes des oratoires (3). Cette profession, peu lucrative, intéressa peut-être à son sort les prêtres avec lesquels elle le mettait en relation, notamment Ægidius, évêque de Reims (4). Quand ses

(1) Greg. Tur. Lib. VI, 25, et lib. VII, 36.

(2) *Id ibid.* « Quem Sigibertusa rcessitum, iterum amputavit comam capitis ejus et misit eumin Agrippinensem civitatem. »

(3) *Id.* VIII, 36. « Tu ne es pictor ille, qui... per oratoria parietes atque cameras caraxabas ? »

(4) Aussi Gontran faisait-il remonter jusqu'à Aegidius l'origine du complot. Voir VII, 14. « Tibi cujus consilio doloso ac perjuriis regiones meæ anno superiore incensæ sunt. »

cheveux eurent repoussé, il quitta précipitamment le royaume d'Austrasie, et se rendit dans l'exarchat de Ravenne, gouverné alors par le célèbre eunuque Narsès. Cela se passait dans les derniers temps du règne de Justinien.

Les intentions de Narsès et de Justinien, à l'égard de Gondowald, ne sauraient être douteuses. Avons-nous besoin de rappeler que le grand empereur Byzantin avait eu pour objectif constant de sa politique la réorganisation territoriale et administrative de l'empire romain? Il n'y avait pas un siècle qu'Odoacre, le chef des mercenaires hérules, avait supprimé les derniers restes de l'administration occidentale et renvoyé à Zénon les insignes de Romulus Augustule. Justinien avait entrepris d'écraser les envahisseurs germains à l'aide d'une armée de Mongols, disciplinés à la romaine et conduits d'abord par Bélisaire, puis par Narsès. Il avait admirablement, quoique partiellement, réussi. Les Vandales d'Afrique, les Ostrogoths d'Italie; ceux-là sans trop de résistance, ceux-ci, après d'héroïques efforts, avaient succombé, de sorte que Rome et Carthage étaient redevenues possessions impériales. On avait également profité des dissensions du peuple wisigoth pour reconquérir le rivage méditerranéen de l'Espagne, et on espérait pousser plus loin cet avantage. Restaient, il est vrai, les Francs. Mais Justinien, à Constantinople, ainsi que Grégoire, à Tours, considérait volontiers les Francs comme les exterminateurs providentiels « des nations nuisibles. » Les Francs avaient refoulé les Wisigoths et détruit les Burgondes. Par surcroît de bonheur, n'allaient-ils pas se détruire eux-mêmes? Les dissensions des quatre fils de Clovis, puis des quatre fils de Clotaire (511-561), autorisaient

cette conjecture. On oubliait trop aisément, toutefois, que les Francs, à la différence des Vandales, des Goths orientaux et occidentaux, des Suèves et des Burgondes, étaient restés en communication directe avec la Germanie dont le Rhin seul les séparait, et que leurs bandes guerrières se recrutaient sans fin ni trève. Pour nous, point de doute : Narsès voulait, en tenant en réserve le prétendant Gondowald, précipiter et aggraver la crise, qui, au dire des Byzantins, reconstituerait l'unité de l'empire et l'administration impériale. Il lui fit faire un riche mariage, d'où naquirent deux princes chevelus (1).

Malheureusement, Justinien mourut presque immédiatement après, en 565; l'ingratitude de Justin II et l'insolence de l'impératrice Sophie modifièrent tout à fait la situation. Remplacé par Longinus, Narsès s'éloigna de Ravenne, et se retira dans sa villa de Naples. Les Lombards se précipitèrent sur l'Italie (568) ; et l'exarchat eut grand'peine à se maintenir. On dut s'estimer heureux de ne pas s'être encore débarrassé des Francs, qui firent, à la solde de l'empire, plusieurs expéditions contre les nouveaux envahisseurs.

Cependant Gondowald avait quitté l'Italie et s'était rendu à Constantinople. A quel moment? On ne le sait pas d'une façon précise ; néanmoins, Grégoire de Tours place cet événement sous le règne de l'empereur Maurice, c'est-à-dire après l'an 582 (2). Les descentes fré-

(1) Lib. VII, 36... « Et hæc me causa Narseti præfecto Italiæ junxit : ibique uxorem *accipiens,* duos filios generavi. »

(2) Lib. VII, 36. « Qua mortua, adsumptis mecum liberis, Constantinopolinim abii. » L'*Epitome*, évidemment fautif, dit, c. 89 : « Exinde lapsus ad Narsidem dirigitur; Narses eum Mauricio imperatori direxit. » Narsès mourut quatorze ans avant l'avénement de l'empereur Maurice.

quentes des Francs dans la Péninsule avaient probablement engagé le prétendant mérovingien à s'éloigner encore plus de son pays natal.

L'empire byzantin s'était raffermi. Alboin, roi des Lombards, avait été assassiné par sa femme Rosamonde. Maurice reprenait les projets de Justinien, et prétendait exterminer les Francs, plus divisés que jamais par la jalousie de Frédégonde et de Brunehilde. Aussi fit-il à Gondowald le meilleur accueil (1). Dès lors, il dut se préparer à une intervention plus ou moins directe dans les affaires de la Gaule.

Dans la ville d'Avignon, dans cette Provence qui était si maltraitée par les Francs, et si disposée à la révolte, vivait un grand personnage gallo-romain, qui, par ses services et par ses perfidies, avait conquis la haute situation de patrice du roi Gontran. C'est lui qui avait refoulé les Lombards au-delà des Alpes, après sa mémorable victoire d'Embrun. Devenu riche, grâce à la reconnaissance de son maître et à ses pillages éhontés, Mummolus s'était placé, avec ses trésors, hors de l'atteinte des rois francs. Au retour de ses razzias, il se retranchait derrière de formidables remparts et des fossés remplis d'eau. Sa maison était gardée par un charpentier, géant de sept pieds, qui semble avoir possédé toute sa confiance (2). Préparant de longue main sa rébellion, il engagea une correspondance avec Agricola, évêque de Châlons, Syagrius, évêque d'Autun, Théodore, évêque de Marseille, que la domination franque avait lassés, et avec Salonius et Sagittaire,

(1) Lib. VII, 36. « Ab imperatoribus vero susceptus benignissime. »

(2) Lib. VI, 24, 26.

évêques déchus d'Embrun et de Gap (1). Théodore était lui-même en rapport avec Epiphane, évêque de Pavie, qui pouvait, par l'exarque de Ravenne, communiquer toutes ces intrigues à l'empereur (2). Les conjurés semblent avoir compris qu'il ne fallait pas donner à leur entreprise un caractère exclusivement romain. Mummolus s'unit donc, grâce aux bons offices d'Aegidius, évêque de Reims, au duc Gontran Boson « toujours prêt au parjure. » Auquel des royaumes francs appartenait Boson? Nous ne saurions le dire au juste. On le rencontre sur tous les chemins de la Gaule, partout où il peut tendre ses filets : en Neustrie, comme ennemi de Chilpéric et comme agent de Frédégonde; en Bourgogne, leurrant le roi Gontran et se mesurant avec son digne partenaire Mummolus, et surtout dans l'Austrasie, devenue le foyer de tant de discordes (3).

Boson avait, en Austrasie, des amis dignes de lui : l'évêque de Reims, Aegidius, si tristement célèbre, et Raukhing, le plus cruel des Francs.

D'accord avec Mummolus, il alla, muni de lettres des plus hauts personnages du royaume de Childebert, exciter Théodore, évêque de Marseille, lequel le crut, ou voulut le croire sur parole (4).

Chargé d'une mission à Constantinople, il vit l'empereur, il vit aussi Gondowald, lui prêta serment de fidélité dans douze lieux saints, et le décida à se

(1) *Epitome,* 89. Pour Salonius et Sagittaire, voir lib. IV, V, VII, *passim*.

(2) Pour Théodose et Epiphane, voir lib. VI, 11, 24; VII, 36; VIII, 12, 20, et IX, 22.

(3) Lib. V, 14, 19, 25; VII, 14; VI, 26; VII, 32, 36, 38; VIII, 21; IX, 8, 10. Voir notre Mémoire sur la reine Brunehilde.

(4) Lib. VI, 24. « Nihil per me feci. »

confier à lui avec tous ses trésors; mais, lorsqu'ils abordèrent ensemble en Provence, celui qui « donnait à tous sa foi et ne tenait jamais ses promesses », dépouilla le crédule imposteur. Boson alla mettre en lieu sûr les dépouilles de Gondowald, qui fut heureux de pouvoir gagner à la hâte une des îles Lérins (1).

Mummolus dut être singulièrement irrité d'avoir trouvé son maître dans l'art de tromper et de s'enrichir. Il se répandit en invectives contre Boson. Le roi Gontran qui avait déjà mis en prison et traîné en exil Théodore et Epiphane, sous l'accusation « d'avoir voulu soumettre le royaume des Francs à l'administration impériale (2) » et qui apprenait enfin que nombre d'Austrasiens avaient trempé dans le complot, se saisit du perfide Boson et lui demanda des comptes sévères. Boson rejeta toute la faute sur Mummolus, et se fit fort de lui amener le vrai coupable, après lui avoir laissé son jeune fils comme garant de sa bonne foi. Il rassembla une troupe d'habitants de Clermont et du Puy, et se rendit à Avignon, à l'effet d'assiéger et de prendre, mort ou vif, le patrice Mummolus. Celui-ci avait depuis longtemps tissé les rets dans lesquels les Arvernes vinrent tomber en grand nombre : beaucoup d'entre eux furent noyés, et Boson lui-même, un instant submergé sous le poids de son armure, faillit périr. Mummolus fut débloqué par Gondulf, duc de Childebert, qui avait vu avec fureur son sujet Boson faire la guerre pour le compte de Gontran (3).

(1) Lib. VII, 36.

(2) Lib. VI, 24. « Reputans cur hominem extraneum intromisisset in Gallias, voluissetque *Francorum regnum imperialibus per hæc subdere ditionibus.* »

(3) Lib. VI, 26.

Ici, les affaires de la Gaule se compliquent. L'empereur Maurice, qui croyait la cause de Gondowald en bonne voie, réclame au roi d'Austrasie, Childebert, l'argent qu'il lui avait donné, bien inutilement, pour combattre les Lombards (1); il encourage la révolte de l'orthodoxe Hermenegilde contre son père Leuvigilde, roi des Wisigoths et sectateur de l'arianisme (2). Mais Childebert répond avec assurance qu'il ne rendra pas l'argent, et Leuvigilde, resté vainqueur, demande pour son second fils, Rekkared, la main de la mérovingienne Rigonthe, fille de Chilpéric et de Frédégonde. C'est pourtant ce mariage qui faillit perdre toute la race des Mérovingiens.

Chilpéric et Frédégonde donnèrent à Rigonthe un cortége de Neustriens, arrachés violemment à leurs foyers. Cette armée, mécontente et indisciplinée, pilla toute la contrée qui s'étend entre la Loire et la Garonne. Grégoire de Tours nous dit avec raison : « Ce qui n'avait pas été détruit par la gelée et la sécheresse le fut par les gens de guerre. » A Toulouse, la débandade des Neustriens était si grande que Rigonthe fut contrainte de suspendre sa marche (3).

Sur ces entrefaites, on annonce le meurtre du *Néron*, de l'*Hérode* du siècle (4), de Chilpéric, le père de Rigonthe. Le Midi s'agite convulsivement. Le duc de Chilpéric, Désiderius, un Gallo-Romain, se croyant délié de ses serments par la mort de son roi, et comprenant que l'heure fatale des Francs est peut-être arrivée, met sous sequestre les trésors de Rigonthe et

(1) Lib. VI, 42. « Pecuniam repetebat. »
(2) Lib. V, 39. « Ad partem se imperatoris jungit. »
(3) Lib. VII, 9, etc.
(4) Lib. VI, 46. « Nero nostri temporis et Herodes. »

la contraint à se réfugier dans une des églises de Toulouse (1). Il va trouver Mummolus, qui déjà avait attiré à Avignon le prétendant Gondowald (2), et lui propose de marcher avec lui contre les deux rois survivants, Gontran et Childebert. L'armée gravit le massif central, et s'avance vers Limoges. Afin de frapper l'imagination des Aquitains et des Francs, on élève et on porte sur le pavois le prétendu fils de Clotaire. Pour cette inauguration, on choisit Brives sur la Corrèze, parce que dans cette ville reposait le corps d'un saint Martin, disciple du grand saint Martin de Tours.

Le nouveau roi se montra à ses guerriers, ceint du glaive de Mummolus, que retenait un baudrier étincelant d'or et de pierreries. Mais de mauvais présages vinrent effrayer les rebelles. Au troisième tour, Gondowald fut précipité du pavois et pensa se blesser. Aussitôt après son départ, l'église de Brives fut réduite en cendres (3). C'est vers Paris que l'on se dirigeait. On dépassa, sans trop de difficultés, Limoges, mais on s'aperçut bientôt que Poitiers, Tours et Bourges étaient fortement gardés (4). Les évêques Grégoire, Mérovée et Sulpicius, cherchèrent à contenir leurs diocésains qui venaient en grand nombre grossir les rangs de l'armée Gondowaldienne. Celle-ci se porta sur Angoulême où l'accueillit l'évêque Nicasius. A Périgueux, l'évêque Chartérius s'opposa à l'usurpateur. Le règne de ce dernier commença en réalité, quand la Dordogne fut franchie. Jusqu'à ce moment, il avait pris

(1) Lib. VII, 28.

(2) Lib. VII, 10.

(3) *Id. ibid.*, et 11.

(4) Lib. VII, 26. « Gundobaldus vero Pictavum accedere voluit, sed timuit ; audierat enim jam contra se exercitum commoveri. »

des précautions infinies. Afin de diviser ses ennemis, il avait reçu, au nom du roi Childebert, le serment des villes ayant appartenu à Siegebert, et, en son propre nom, celui des villes que Chilpéric et Gontran revendiquaient (1). C'est pourquoi Gontran se montrait inquiet, et avait avec les ambassadeurs de Childebert, notamment avec le fameux Boson, une violente et grotesque altercation (2). Les Aquitains rejoignirent en masse Gondowald, et ce fut précédé d'une sombre terreur qu'il entra dans Toulouse, où se trouvaient Rigonthe, fille de Chilpéric, et l'évêque franc Magnulf (3). Celui-ci, en apprenant l'audacieuse tentative de Désidérius et de Mummolus, s'était écrié : « Que Gondowald serve d'exemple pour tous, et qu'aucun étranger n'ose violer le royaume des Francs (4). » Contraint de le recevoir dans sa ville et à sa table, il osa lui dire : « Il est donc vrai qu'il n'est resté personne de la race des Francs, si tu réalises tes prétentions (5)? » Mummolus, qui avait entendu ces paroles, leva la main sur l'évêque et le souffleta. Survint le duc Désidérius qui le frappa de coups de poing, de coups de pied et de sa lance. Enfin on lia Magnulf avec une corde, on le condamna à l'exil et on mit au pillage ses biens et ceux de l'Eglise. On lui destinait pour successeur le turbulent Sagittaire. Gondowald, devenu arrogant, annonçait qu'il repren-

(1) Lib. VII, 26.

(2) Lib. VII, 14.

(3) Lib. VII, 27.

(4) *Id., ibid.* « Sitque omnibus exemplum, ne quis extraneorum Francorum regnum audeat violare. »

(5) *Id., ibid.* « Verum ne est ergo, quod nullus de stirpe Francorum remansit, si tu quæ dicis impleveris? »

drait bientôt le chemin de Paris (1). Il est certain que la plus grande partie du clergé avait adhéré à sa cause. Un abbé de Cahors avait, en compagnie d'un autre prêtre, accepté une mission périlleuse. Le roi Gontran, s'étant saisi de leurs personnes, les fit battre cruellement (2).

A Bordeaux, où il se rendit ensuite, Gondowald ne fut pas moins puissant et se montra aussi naïvement tyrannique. Reçu avec faveur par l'évêque Bertchramn (3) et par le comte Garacharius ou Galactorius, il maltraita Euphronios, marchand syrien, et le dépouilla d'une relique de saint Serge, dont il voulait se faire une sorte de talisman (4).

Enfin, il disposait de l'Épiscopat dans les provinces ecclésiastiques de la deuxième et de la troisième Aquitaine. Il était en situation de faire, à son tour, des évêques. Tout récemment, Chilpéric, suivant le système que nous avons exposé plus haut, avait institué évêque de Dax, Nicet, comte de ladite ville, et frère de Rustique, évêque d'Aire. Interprète d'une réaction gallo-romaine contre les Francs, Gondowald opposa à ce comte-évêque un simple prêtre, Faustien, et le fit, d'accord avec Bertchramn, ordonner par les évêques de Saintes et de Bazas (5).

Bertchramn était d'origine franque, avons-nous dit. C'est lui probablement qui conseilla au roi Gondowald de ne pas rompre avec les habitudes des conquérants.

(1) Lib. VII, 27. « Usque Parisius velociter accedam. »
(2) Lib. VII, 30.
(3) Lib. VII, 31 : « A Bertchramno episcopo valde dilectus. »
(4) *Id.*, *ibid.*
(5) Lib. VII, 31.

Il envoya au roi Gontran deux hérauts francs, Zotan et Zabulf, munis de verges consacrées (1), et qui furent livrés à la torture pour avoir transmis ce message de l'usurpateur : « Quand nous en viendrons aux mains en rase campagne, Dieu te fera voir si je suis ou non fils de Clotaire ! »

Childebert et Gontran finirent par où ils auraient dû commencer. Ils se réconcilièrent dans une entrevue solennelle. Gontran déclara que Childebert serait son seul héritier (2). Ordre fut donné à tous ceux qui devaient le service militaire et même aux gens des églises, d'avoir à poursuivre Gondowald sous la conduite du duc Leudégisile. On remarqua que les gens des églises, à Tours notamment, refusèrent de marcher, ce qui, après la victoire, faillit amener de terribles châtiments (3). Quoiqu'il en soit, la conquête franque s'affirma avec éclat.

Dès la première heure du danger, Gondowald fut abandonné par le duc Didier, l'instigateur de cette guerre; mais les ducs Mummolus et Bladaste, l'évêque Sagittaire, l'intendant Waddon, le riche Ahriman Chariulf, n'hésitèrent pas à le suivre jusque dans Comminges.

Comminges, aujourd'hui Saint-Bertrand, était située à 28 lieues au sud de Toulouse, tout près de la frontière d'Espagne (4). Elle s'élevait sur une montagne

(1) Lib. VII, 32; « Juxta ritum Francorum... virgis consecratis. »

(2) Lib. VII, 34.

(3) Lib. VII, 42. « Post hæc edictum a judicibus datum est, ut qui in hac expeditione fuerant, damnarentur... sancti Martini homines ii sunt. »

(4) Au sud de Saint-Gaudens. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu de canton.

isolée, au pied de laquelle coulait une source abondante protégée par un rempart très-solide (1). On y descendait de la ville par un souterrain et on y pouvait puiser de l'eau sans être aperçu (2). Cette cité jouissait, à l'époque de l'empire Romain, d'une certaine célébrité. On prétendait que le grand Pompée, vainqueur de Sertorius et de Perpenna, et pressé de revenir à Rome, pour y célébrer son triomphe, avait emmené de force avec lui, un ramassis de Vettons, d'Arévaques et de Celtibères, et, suivant l'expression de saint Jérôme, les avait déposés sur cette montagne (3). De là le nom de *Convenœ* (aventuriers), donné à cette singulière colonie.

C'est l'évêque Rufin qui avait mis Comminges à la disposition des aventuriers de Provence et d'Aquitaine. D'immenses provisions y furent entassées, et afin que la résistance pût se prolonger, au besoin, plusieurs années, Gondowald eut recours à la ruse pour chasser de l'enceinte les habitants et l'évêque lui-même (4).

Cependant l'armée franque de Gontran et de Childebert se ruait sur les pays d'entre Dordogne et Garonne, et venait s'abattre près d'Agen, sur la basilique de Saint-Vincent, signe manifeste qu'elle croyait avoir à tirer du clergé aquitain une vengeance mémorable (5). Les

(1) Lib. VII, 34. « In cacumine montis sita nullique monti contigua. »

(2) Lib. VII, 34. « Per cuniculum. »

(3) « De Pyrenæi jugis deposuit, et in unum oppidum congregavit unde et Convenarum urbs nomen accepit. » *In Vigilantium.*

(4) Lib. VII, 34. « Excluso foris populo cum episcopo loci. »

(5) *Id.*, 35. « Erat enim spes incolis non esse a Christiani sancti Martyris basilicam violandam. » Cf. *Gloria Martyrum.* Lib. I, p. 105.

indigènes, de leur côté, massacraient les soldats toutes les fois qu'ils s'offraient à eux isolément (1).

Le siége de Comminges commença aussitôt, et toutes les ressources de la balistique furent employées de part et d'autre (2). On cherchait néanmoins à négocier, et, du haut des remparts, Gondowald répondait aux insultes des Francs par des discours naïfs et pathétiques. Tout semble prouver qu'il croyait à l'authenticité de sa royale naissance. Il en appelait au témoignage des reines Radegonde et Ingeltrude (3). Mais la trahison l'enveloppait. C'est Bladaste qui donna le signal de la défection. Il mit lui-même le feu au palais épiscopal, et, à la faveur du trouble excité par l'incendie, il s'échappa (4). Les assiégeants, afin d'ébranler Mummolus, lui annoncèrent deux fausses nouvelles qui lui ôtèrent tout courage : la mort de ses fils et la captivité de sa femme. Il s'écria alors, dit-on : « Je ne le vois que trop ; notre règne est fini (5) ! » et il eut aussitôt une longue conférence dans une église de Comminges, avec l'évêque Sagittaire, qui avait été jusqu'alors le plus intrépide des assiégés, et avec Chariulf et Waddon. L'ennemi leur promettait la vie sauve, à condition qu'ils livreraient Gondowald. Les traîtres se rendirent auprès de celui qui, après avoir été leur roi, devait être leur victime. « Quitte cette ville, lui dirent-ils, va trouver ton frère ; le roi, nous assure-t-on, veut te rendre ta place au sein de sa famille déci-

(1) Lib. VII, 35. « Longius a suis evagantes perimebantur ab incolis. »

(2) Lib, VII, 37.

(3) Lib. VII, 36.

(4) Lib. VII, 37.

(5) Lib. VII, 38. « Jam, ut video, regnum nostrum finem accipit, et potentia cadit. »

mée. » Gondowald leur reprocha avec larmes le crime qu'ils allaient commettre. Mummolus reprit : « Dépose mon baudrier d'or, et rends-moi mon épée ; reprends la tienne. Présente-toi avec humilité (1). » Il sortit avec le comte de Bourges, Ollon ; aussitôt Mummolus ferma les portes de la ville. Se voyant livré à ses ennemis, il leva les mains vers le ciel et appela la vengeance de Dieu sur les traîtres. Il fit ensuite le signe de la croix et s'éloigna. Un instant après le comte Ollon le frappa de sa lance, et comme il se relevait pour regagner les hauteurs , le duc Boson lui écrasa la tête d'un coup de pierre. Toute l'armée vint insulter le cadavre de Ballomer ; on lui arracha les cheveux et la barbe, et on le laissa sans sépulture. Le lendemain, les vainqueurs se précipitèrent dans Comminges et massacrèrent le peuple et les prêtres au pied même des autels. Ils n'y laissèrent aucune âme vivante, aucune maison debout (2).

Leudégisile conduisit dans son camp Mummolus, Sagittaire, Chariulf et Waddon, et fit consulter Gontran pour savoir ce qu'il convenait de faire à leur égard. Gontran prescrivit de les mettre à mort. Cette sentence fut exécutée immédiatement. On accabla de traits Mummolus dans la maison de Leudégisile. Sagittaire, qui s'enfuyait enveloppé d'un long vêtement, eut, dans la poursuite, la tête emportée d'un coup d'épée, avec le capuchon qui la couvrait (3). Quant au duc Didier, qui

(1) Lib. VII, 38. « Depone *balteum meum* aureum quo cingeris, ne videaris in jactantia procedere ; et tuum accinge gladium, *meumque restitue.* »

(2) Lib. VII, 38, « Sacerdotes quoque domini cum ministris ad ipsa ecclesiarum altaria trucidantes. »

(3) Lib. VII, 39.

avait trahi Gondowald avant le siège de Comminges, il obtint son pardon.

Gontran se saisit de toutes les richesses que Mummolus avait entassées dans Avignon et qui s'élevaient, peut-être, à 250 talents. Il put désormais se permettre quelque luxe et montrer avec orgueil, dans ses festins, l'argenterie brillante du vainqueur d'Embrun.

Le traité d'Andelot (587) dut faire comprendre à l'empereur Maurice qu'il ne fallait plus songer à cette unité territoriale et administrative qui avait été le grand projet de Justinien.

II

MÉDIATION DE GRÉGOIRE DE TOURS. — LES AQUITAINS ET LES BASQUES ASSOCIÉS CONTRE LES AUSTRASIENS. — SENS DE LA LUTTE DE WAIFFRE ET DE PÉPIN LE BREF.

Vives furent les craintes de l'Épiscopat, au lendemain du châtiment de Gondowald, de Mummolus et de Sagittaire. On annonçait, simultanément, que le roi Gontran avait improvisé Évêque un de ses officiers, le franc Cariatto, qui lui avait, le premier, annoncé la mort de l'usurpateur (1), et qu'il avait infligé à Théodore, de Marseille, le plus cruel traitement. Toutefois, on le savait superstitieux, quoique égoïste, et exorable, quoique irascible. Comme il devait se rendre à Paris pour le baptême du jeune fils de Chilpéric, les prélats, peut-être à l'instigation de Grégoire de Tours, résolurent de venir le trouver pour solliciter sa clémence. Orléans,

(1) *Epitome*, 89 : « Cariatto, spatarius Guntramni, qui hanc rem prodidit, hujus vicissitudine repensionis episcopatum Gennavensem adsumsit. »

possession du roi Gontran, fut le rendez-vous général (1). C'est là que vinrent en toute hâte, pleins de confusion et de crainte, mais sous la protection du fidèle Grégoire, Bertchramn, de Bordeaux, Pallade, de Saintes, Nicaise, d'Angoulême, et Antidius, d'Agen, tous évêques d'Aquitaine, comme on le voit.

L'entrée du roi de Bourgogne fut bruyante. Une foule immense l'accompagnait avec des enseignes et des drapeaux. Les acclamations retentissaient de toutes parts, en syriaque, en latin et même en hébreu. Les Juifs, en effet, voyant les sujets chrétiens des princes francs singulièrement compromis par l'expédition de Gondowald, avaient conçu l'espoir d'obtenir la reconstruction, aux frais du public, de leurs synagogues récemment ruinées (2).

Les choses s'annonçaient mal. Néanmoins, après avoir entendu la messe, et au milieu de son repas, Gontran s'écria : « Malheur à cette méchante et perfide nation juive ! Je me défie de ses louanges. » Et il réclama la bénédiction des prêtres qui étaient à ses côtés. Grégoire, témoin de cette scène, put espérer le succès de sa généreuse et difficile médiation (3). Le lendemain, il reçut la visite du souverain, dans la basilique de Saint-Avitus, et lui offrit les eulogies. « Il entra avec bonté, selon *l'Histoire ecclésiastique des Francs*, but un coup, nous invita à dîner et s'en alla gaîment (4). » Au jour dit, l'Évêque de Tours amena avec lui ses *ombres*, les quatre prélats Aquitains. Gontran rugit de colère

(1) Grégoire de Tours, livre VIII, 1-7.

(2) Grégoire de Tours, VIII, 1 : « Ut synagogam eorum, quæ dudum a christianis diruta est, juberem ope publica sublevari. »

(3) *Id.*, *ibid.* « O regem admirabili prudentia clarum ! »

(4) *Id.*, 2 : « Lætus abscessit. »

en les apercevant et les apostropha avec sévérité. Il affecta de ne pas reconnaître le fameux Bertchramn. « Quel est celui-ci? » s'écria-t-il. On lui dit : « C'est Bertchramn, évêque de Bordeaux. — Nous te savons gré, reprit-il, de ta fidélité à l'égard de ta famille. Tu aurais dû te souvenir, ô très-cher père, que tu étais notre parent du côté maternel. Ce n'est pas à toi qu'il appartenait de déchaîner sur ta race une peste étrangère (1). » Et se tournant vers Pallade : « Je t'aurai également bien vite remercié, ô évêque Pallade. Chose honteuse pour un Pontife! tu m'as par trois fois envoyé des messages menteurs. D'un côté, tu m'écrivais des lettres doucereuses, et de l'autre, tu appelais mon frère. Voilà que Dieu a prononcé dans ma cause... Je vous traitais respectueusement, comme des Pères de l'Église, et vous, vous me trahissiez (2)! » Les évêques Nicaise et Antidius reçurent, à leur tour, une vive réprimande : « Annoncez donc, ô saints pères, ce que vous fites pour le bien du pays et de notre royaume (3)! » Ceux-ci gardèrent le silence. L'irritation du roi se calma aussitôt, et il reçut la bénédiction des cinq Évêques indistinctement. La gaîté était revenue avec l'appétit. Il avait pour un instant oublié toutes ses injures ; mais, vers la fin du repas, sa pensée se reporta sur les événements récents. « Voici, dit-il aux Évêques, l'argenterie du parjure Mummolus. Elle a, grâce à Dieu, passé en notre puissance. Quinze plats

(1) *Id.*, *ibid.* « Parens eras nobis ex matre nostra. » Il était né d'une fille de Clotaire I[er], et par conséquent neveu de Gontran.

(2) *Id.*, *ibid.* « Quod de episcopo dici iniquum est, pejerasti. »

(3) *Id.*, *ibid.* « Quid vos, pro regionis utilitate, vel regni nostri sospitate tractastis, edicite. »

semblables à celui que vous voyez ont été brisés par mes ordres. Je n'ai gardé que celui-là et un autre de cent soixante-dix livres. Le reste sera appliqué aux besoins des pauvres et des Églises (1). » Puis il montra la ténacité de ses rancunes, en proférant des menaces contre l'Évêque de Marseille Théodore. Il l'accusait d'avoir fait périr Chilpéric (2). Grégoire rétorqua avec à propos ce grief : « Chilpéric, lui dit-il, a été victime de sa propre méchanceté et *de tes prières*. Une vision que j'ai eue durant mon sommeil me l'a appris. Je t'ai vu lui raser la tête. Puis, *on l'a sacré Évêque*. Il a été porté sur une chaise sans tenture, recouverte seulement d'une étoffe noire; devant lui brillaient des lampes et des cierges (3). » Or Gontran, lui aussi, avait eu une vision semblable. Il avait vu en songe trois Évêques lui amener Chilpéric, chargé de chaînes. Deux d'entre eux avaient dit : « Relâchez-le, de grâce, et permettez qu'il s'en aille après avoir subi un châtiment. » Mais le troisième avait répondu avec colère: « Il ne s'en ira point; il sera consumé par le feu à cause de ses crimes. » Et les membres brisés du malheureux Chilpéric furent jetés dans un vase rempli d'eau bouillante, où ils ne tardèrent pas à se dissoudre et à se liquéfier (4).

Grégoire de Tours et ses quatre collègues durent se

(1) *Id.*, 3 : « Argentum omne quod cernitis, Mummoli illius perjuri fuit. »

(2) *Id.*, 5 : « Germanum meum Chilpericum interfeci fecit. »

(3) *Id.*, *ibid.* « Et quis Chilpericum interemit, nisi malitia tua, *tuaque oratio?* » « Tonsorato capite, quasi episcopum ordinavi. »

(4) *Id.*, *ibid.* Dans la vision de Gontran, on remarque que la cause de Chilpéric est plaidée par Agricola, de Châlons, accusé de gondowaldisme, et par Nicet, de Lyon; sa condamnation est prononcée par Tétricus, de Langres.

réjouir de voir la superstition du roi Gontran faciliter à ce point l'œuvre de la pacification ecclésiastique (1). Le duc Bladaste et le comte de Bordeaux Garachaire, peu de temps avant la ruine de Comminges, s'étaient réfugiés, sous la protection de l'Évêque, dans la basilique de Saint-Martin. Enhardi par le succès, Grégoire osa solliciter, non plus pour des hommes revêtus d'un caractère sacré, mais pour de simples laïques. Il fit venir clandestinement de Tours le duc et le comte, et, un beau jour, il osa les présenter au roi : « Que votre Puissance m'écoute, lui dit-il; voici que mon Seigneur m'a envoyé en ambassade vers vous. Je vous ai déjà exposé sa requête. Que lui diraije, puisque vous ne voulez pas me faire de réponse ? » Grande était la stupéfaction de Gontran. « Et quel est ton Seigneur, celui qui t'a envoyé (2) ? » Grégoire avec un sourire: « C'est le bienheureux Martin ! » Puis il fit approcher Garachaire et Bladaste. « Rusés renards ! » leur cria le roi, et il leur reprocha toutes leurs perfidies, mais par crainte de saint Martin, il leur rendit et leurs biens et sa faveur.

C'est à grand'peine que Gontran faisait appel à ses sentiments religieux pour se contenir. Un jour, il va à la cathédrale entendre la messe. La vue de l'Évêque gondowaldien Pallade, qui officiait, le met hors de lui. Il s'écria : « Quoi ! c'est ce traître qui prêchera devant moi la parole sacrée ! Je sors à l'instant pour ne pas entendre prêcher mon ennemi (3) ! » Grand fut l'émoi excité par cette parole. Pallade, averti, se retire dans

(1) Grégoire, VIII, 5. « Admirantibus nobis. »

(2) *Id.*, 6 : « Martinus misit me. »

(3) *Id.*, 7 : « Egrediar prorsus ab hac ecclesia, ne inimicum meum audiam prædicantem. »

la sacristie; les Évêques entourent Gontran et lui rappellent que, la veille, il a reçu de sa main la bénédiction. Gontran, alors, se souvient et se ravise, et la messe continue.

Dans le repas qui suivit la cérémonie, il mit aux prises Bertrand et Pallade, le métropolitain et le suffragant, celui qui avait ordonné de sacrer Faustien, l'élu de Gondowald, et celui qui l'avait effectivement consacré (1). Il n'avait pas renoncé à venger les injures de la dynastie mérovingienne. C'est dans ce but que le concile de Mâcon fut convoqué contre les Évêques d'Aquitaine, dit très-bien Alteserra (2). Les Évêques durent déclarer déchu Faustien; Bertchramn, Oreste et Pallade furent chargés de la nourriture et de l'entretien de ce prélat. Quant à Ursicin, de Cahors, il fut excommunié. On lui imposa une pénitence de trois ans, durant lesquels il ne put ni célébrer la messe, ni ordonner des prêtres. Il vécut à l'écart, la barbe et les cheveux incultes, objet d'horreur pour ses collègues (3).

On ne savait trop où s'arrêterait la répression, lorsque Gontran tomba malade. « Je crois, dit Grégoire, que ce fut un effet de la providence de Dieu, *car il avait conçu le dessein d'exiler beaucoup d'Évêques* (4). »

(1) *Id.* : « Cur inter sacerdotes Domini taliter zizania diaboli pullularet? »

(2) Pag. 72.

(3) *Id.*, 20 : « Excommunicatur... ut pœnitentiam tribus annis agens, neque capillum, neque barbam tonderet, vino et carne abstineret, etc. »

(4) *Id.*, *ibid.* : « His etiam diebus Guntchramnus rex graviter ægrotavit, ita ut putaretur a quibusdam non posse prorsus evadere.

Aussi bien, rien ne fut changé dans le mode de recrutement des Évêques. Voici trois textes qui établissent nettement ce fait. « Le laïque Nicétius fut confirmé dans le siége de Dax (1). » « Laban, évêque d'Eause, mourut cette année (585). Le laïque Désidérius fut son successeur. Le roi avait pourtant juré qu'il ne choisirait jamais d'Évêque parmi les laïques (2). » « Bertchramn, évêque de Bordeaux fut saisi de la fièvre. Il manda le diacre Waldon, qui avait aussi reçu au baptême le nom de Bertchramn, lui remit tous ses pouvoirs sacerdotaux... Waldon étant parti, Bertchramn rendit l'esprit. Le diacre alla trouver le roi avec des présents et l'acte de son élection par les citoyens, mais il ne put rien obtenir. Le roi prescrivit de sacrer Évêque Gondégisile, comte de Saintes, autrement nommé Dodon, et cela se fit ainsi (3). »

L'Épiscopat aquitain, échappé à une longue terreur, grâce aux frayeurs superstitieuses du prince (4), bénit et sanctifia le *bon* Gontran (5). Il n'en était pas moins menacé d'une disparition complète. En effet, si le roi se montrait clément, ses sujets francs étaient implacables (6).

Nous donnerons ici les dates approximatives de la

Quod, credo, providentia Dei fecisset. *Cogitabat enim multos episcoporum exsilio detrudere.* »

(1) *Id.*, 20. « Nicetius tamen ex laico. »

(2) *Id.*, 22. Cf., VI, 39.

(3) Greg. Turon., lib. VIII, 22.

(4) Se rappeler (lib. VIII, 5.) la vision du roi Gontran : « Adducebatur (Chilpericus) a tribus episcopis vinctus. »

(5) Lib. IX, 20.

(6) Lib. VIII, 30, *ad annum* 586 : « Clericos ipsos cum sacerdotibus ac reliquo populo ad ipsas sacratas Dei aras interimentes. »

disparition et de la réapparition *présumées* de l'épiscopat dans les diverses provinces ecclésiastiques de l'Aquitaine. *Présumées,* qu'on retienne bien ce mot! Nous partirons des Pyrénées.

AQUITAINE TROISIÈME (OU NOVEMPOPULANIE).

Métropole : Eause (632) ; Oloron (585-977) ; Béarn (585-977) ; Conserans (600-787) ; Tarbes (600-878) ; Comminges (585-788) ; Lectoure (549-990) ; Auch (pas d'interruption) (1) ; Aire (620-788) ; Dax (585-898) ; Bazas (585-977).

NARBONNAISE PREMIÈRE.

Toulouse (678-785)

AQUITAINE DEUXIÈME.

Métropole : Bordeaux (600-814) ; Agen (643-977) ; Périgueux (629-767) ; Saintes (640-799) ; Angoulême (620-750) ; Poitiers (pas d'interruption).

AQUITAINE PREMIÈRE.

Métropole : Bourges (pas d'interruption) ; Alby (734-812) ; Mende (628-830) ; Rodez (625-838) ; Cahors (652-752) ; Le Puy (pas d'interruption) ; Limoges (id.) ; Clermont (id.).

LUGDUNAISE TROISIÈME.

Tours, métropole (pas d'interruption).

Il est évident que ces interruptions, si on les admet comme réelles, ne sauraient être attribuées à l'invasion

(1) Auch semble avoir été le centre d'une occupation germaine très-importante. C'est là que résidait Childéric le Saxon. (Lib. X, 22.)

des Arabes. Outre que les Arabes, en général, n'ont point persécuté les évêques là où ils ont pénétré victorieusement, ils n'ont envahi la Gaule méridionale que vers l'an 720, c'est-à-dire un siècle après la date initiale de ces interruptions présumées.

Préfère-t-on penser que l'Épiscopat a continué d'exister, mais que les registres où étaient consignés les noms des Évêques ont péri dans l'invasion des Sarrasins? Mais alors comment expliquer ces curieux synchronismes que l'on observe généralement pour les villes situées dans une même zône (Bazas, Dax, Oloron), et cette gradation non moins curieuse du midi au nord (Oloron, 585; Bordeaux, 600; Angoulême (620)? On ne peut raisonnablement supposer une si ingénieuse symétrie dans la destruction des catalogues.

Ce qui rend probable la suppression de l'Épiscopat, aux dates indiquées, c'est que rarement il est fait mention d'un Évêque dans les annales de l'époque. Si l'Épiscopat eût subsisté, il n'est pas douteux que quelques-uns de ses représentants auraient joué un rôle dont la trace se serait conservée chez les chroniqueurs. Aussi bien, nulle part l'absence des conciles n'est plus frappante, plus démontrée que dans la Gaule méridionale (1).

Pour porter à la théorie préférée des auteurs du *Gallia christiana* sur cette matière un coup plus sensible, constatons que dans les pays de la Septimanie, soustraits à la domination franque jusqu'au milieu du VIIIe siècle, ce n'est pas l'invasion des Arabes, mais celle

(1) Un concile est pourtant réuni à Bordeaux en 674 (au temps d'Ebroïn) et semble indiquer un essai, d'ailleurs infructueux, de reconstitution de l'Épiscopat aquitain.

des Francs qui interrompt la liste des Évêques. Si pour Narbonne, Carcassonne, Lodève, le point initial est l'an 700 (avant la conquête de l'Espagne), pour Orange, Maguelonne, Nismes, Arles, nous avons l'an 737 (année de l'incendie des Arênes de Nismes).

L'interruption, signalée pour les siéges de Marseille (600-739); Toulon (600-800); Aix (595-794); Apt (585-788), et concordant si exactement avec celle déjà constatée pour Eause, Bordeaux, etc., nous met enfin sur la voie d'une induction sérieuse.

Eh! quoi, Marseille et Bordeaux cessent en même temps d'avoir une liste régulière d'Évêques, et cette coïncidence n'aurait point de signification? Qu'on se rappelle que l'Évêque de Marseille Théodore, et l'Évêque de Bordeaux Bertchramn favorisaient l'un et l'autre l'usurpation de Gondowald. On sera porté à croire qu'après la mort du roi Gontran, sous l'empire de soupçons renaissants, l'Épiscopat a dû être, dans ces villes et dans vingt autres, ou supprimé ou singulièrement amoindri. Notre interprétation est d'autant plus vraisemblable que Brunehilde nous est représentée tout à coup comme une ennemie acharnée du clergé. Mais tandis que le moine Frédégaire nous a laissé un récit assez circonstancié de la persécution exercée en Bourgogne (à l'instigation de l'Évêque de Lyon Aridius) (1), nous ne savons presque rien sur celle dont l'Aquitaine dut être le théâtre (2). Saint Didier,

(1) Frédegaire, ch. 24: « Desiderium Viennensem episcopum dejiciunt, et instigante Aridio Lugdunensi episcopo et Brunichilde subrogatus est... Domnolus; Desiderius vero in insulam quamdam exsilio traditur... — c. 32... Consilio Aridii... utens (Theodoricus)... Desiderium lapidare præcepit »

(2) Voir dans Grégoire de Tours (lib. VI, 37) l'accusation de

évêque de Vienne, avait été lapidé (1). Pourquoi? Sans doute pour une raison politique semblable à celle qui avait naguère si gravement compromis Théodore de Marseille et Bertchramn de Bordeaux.

N'oublions pas qu'il existait, depuis la répression de l'insurrection de Gondowald, de nouvelles causes de défiance. Dès 585, les Goths avaient abjuré l'arianisme sans pouvoir se réconcilier avec les Francs. L'Épiscopat de Septimanie se reconstitua aussitôt. Celui d'Aquitaine, dans la zône voisine de Septimanie, au lendemain de l'expédition de Gondowald, n'en fut que plus suspecté. Les Évêques d'Aquitaine n'allaient-ils pas se concerter avec ceux de Septimanie et détruire l'œuvre même de Clovis? Vouillé serait-il non avenu? Les Goths orthodoxes pouvaient maintenant venger leurs ancêtres ariens. Gontran, tenu en éveil par cette pensée, ne les appelait plus que « les horribles Goths, » *Horrendi Gothî* (2). Il multipliait contre eux les expéditions : elles étaient en général malheureuses, et le roi, dans des discours émus, formulait toute une philosophie de l'histoire contemporaine. Il voyait, dans la persécution des prêtres, qui datait de la ruine de Comminges, la cause principale de tant de désastres. Mais les généraux répliquaient que la véritable raison de la décadence des Francs était le peu de respect que les populations avaient « pour le roi, les ducs et les comtes (3). »

Chose plus grave! les conditions ethnographiques de

lèse-majesté portée par Brunehilde contre Lupentius, abbé de Saint-Privat.

(1) Fredeg., c. 32.

(2) Greg. Turon., VIII. 15 et 16.

(3) *Id.*, 30. « Nullus regem metuit, nullus ducem, nullus comitem reveretur. »

cette partie de l'Aquitaine, désignée sous le nom de Novempopulanie, se modifiaient d'une façon très-sensible par l'invasion des Basques (1).

Ici, il nous faut faire une assez longue digression. On n'ignore pas que le beau travail de Guillaume de Humboldt, intitulé : *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens, vermittelst der Waskischen Sprache* (Berlin, 1821), a provoqué en France des essais plus ou moins approfondis sur les Basques, de MM. Graslin, Francisque Michel, Elisée Reclus, Bladé et Paul Broca. Les études *sur l'origine des Basques,* de M. J. F. Bladé (1869), ont une portée considérable. Elles établissent, d'après Strabon, que les anciens Aquitains n'étaient probablement pas des Ibères purs, et qu'en tout cas, la conquête romaine, les avait complètement latinisés, tandis que, sur l'autre versant des Pyrénées, les Basques avaient conservé le type primitif et le vieil idiôme de leur race.

Les choses en étaient là, à la fin du règne de Gontran, quand les Basques se mirent à franchir les *ports* ou passages qui, d'Espagne, conduisaient en Gaule. Ce fut d'abord plutôt une infiltration qu'une invasion. En 582, Bladaste les avait sans doute relancés dans leur propre pays, ce qui avait causé la perte d'une nombreuse armée (2). Date mémorable, parce qu'elle inaugure une lutte de deux siècles, qui allait offrir cent épisodes semblables à celui de Roland, avant de se condenser,

(1) Fortunat mentionne les Basques parmi les peuples que les Francs font trembler : *wasco vagus*, dit-il ; épithète caractéristique.

(2) Gregor. Turon., lib. VI, 12. « Bladastes vero dux in Vasconiam abiit, maximamque partem exercitus sui amisit. » Vasconia, ici, désigne le pays basque transpyrénéen.

pour ainsi dire, en une seule légende fameuse. En 587, les Basques, profitant des troubles du Midi, descendirent en masse dans la Novempopulanie, et commirent beaucoup de ravages. Ils s'avancèrent jusqu'à l'Adour (1). Le duc Austrowald essaya de les refouler, mais ne réussit guère. En 602, les deux jeunes fils de Childebert, Théodebert et Théodoric les rendirent tributaires, mais ne purent les ramener chez eux. Ils leur imposèrent un duc, le gallo-romain Génialis (2).

M. Paul Broca, dans la *Revue d'Anthropologie* (janvier 1875), sous ce titre : *l'origine et la répartition de la Langue basque; Basques français et Basques espagnols,* dresse une carte de la langue basque. Il montre qu'en Espagne, comme en France, le pic d'Anie marque la limite orientale de cet idiôme, ce qui prouve que c'est bien la Vasconie Hispanique qui a créé, par ses immigrations, la Vasconie gauloise. Celle-ci qui, seule, doit nous occuper ici, comprend, de l'est à l'ouest, la Soule, la Basse-Navarre et le Labourd (arrondissements de Bayonne et de Mauléon). C'est l'ancienne Haute-Vasconie; quant à la Basse-Vasconie, elle s'étendait de l'Adour à la Garonne. Il est facile à M. Broca d'établir que, à la différence des Basques d'Espagne, les Basques ou Gascons de France, ont subi beaucoup de mélanges, de sorte que, chez eux, l'ancien type aquitain a fini par prévaloir, la langue se maintenant d'ailleurs intacte. Ils sont devenus *brachycéphales,* tandis que leurs ancêtres transpyrénéens restent *dolichocéphales.* Mais cette métamorphose s'est opérée

(1) Lib. IX, 7 : « Vascones vero de montibus prorumpentes, in plana descendunt. »

(2) Frédégaire, 55, 21 : « Tributarios faciunt. »

dans l'espace de plusieurs siècles; elle s'accuse de plus en plus. Au temps dont nous parlons, les Basques du Nord ressemblaient, physiquement et moralement, aux Basques du Midi.

Les Basques étaient-ils païens, comme le prétend M. Fauriel? Nous ne le croyons pas. Un siècle plus tard, ceux d'entre eux qui n'avaient point quitté la péninsule, eurent la gloire d'inaugurer la croisade perpétuelle contre les Maures. Mais leur christianisme se ressentait de leur rudesse native; cela n'est point douteux. Ils détestaient les Francs qui les traitaient d'impies et de païens. Ce qui n'empêchait pas, l'an 625, la participation de Sidoc, évêque d'Eause, à la révolte des Gascons. On l'exila pour ce fait avec son père Palladius (1).

Le VIe siècle avait vu le partage de l'Aquitaine entre les rois francs. Le VIIe siècle vit une chose plus extraordinaire et qu'on n'a pas encore signalée, le partage de l'Aquitaine entre les Évêques de la Neustrie et de l'Austrasie. Citons quelques exemples.

On lit dans la *Vie de Dagobert* (2) : « La troisième année du règne de Dagobert, Sadrégésile, duc des Aquitains, fut tué... Ses fils, élevés dans le palais, auraient pu très-aisément le venger; mais ils n'en firent rien. C'est pourquoi, en vertu de la loi romaine (3),

(1) Fredeg., 54 : « Palladius ejusque filius Sidocus, episcopus Ælosani, quod rebellionis wascorum fuissent conscii, exsilio traduntur. » Vers la même époque, l'Aquitain Amandus (saint Amand) évangélisa certains cantons de la Vasconie restés paiens. — Alteserra cite un exemple curieux de la haine des Francs et des Gascons. Il s'agit d'une jeune fille de Gascogne qui avait épousé un Franc.

(2) Apud dom Bouquet, tome II, p. 589, c. IV.

(3) M. Guizot pense qu'il faut lire : La loi salique; mais la

les grands du royaume les accusèrent et les privèrent de tout l'héritage paternel. Leurs biens furent remis au fisc. L'excellent roi Dagobert les donna à l'Église Saint-Denis (suit l'énumération) (1). Il en attribua la moitié aux moines qui servaient Dieu dans cette église et y institua un chant général perpétuel, à l'instar du monastère de Saint-Maurice et de Saint-Martin de Tours. L'autre moitié revint aux serviteurs et à l'hôpital de l'église. Le roi n'en garda rien pour son usage. Par son ordre, on dénomma avec soin tous les domaines dans l'acte de concession qui fut signé de son nom et scellé de son sceau. Si on veut en connaître les noms, on trouvera cette charte dans les archives de ladite église, et on y lira, je crois, les noms de vingt-sept domaines. »

Rapprochement curieux : la ville de Marseille, où le clergé avait dû être non moins sévèrement réprimé que dans les bassins de la Loire et de la Garonne, fut l'objet d'une mesure semblable : « Dagobert assigna, pour les luminaires de l'église de Saint-Denis, cent sous d'or sur les droits de douane que lui payait tous les ans la ville de Marseille (2). »

Mais, revenons à l'Aquitaine. Dans la vie de Pépin de Landen, nous lisons : « Sa femme Itta appartenait à une des plus nobles familles d'Aquitaine; c'est ce que nous apprend avec certitude le transfert qui nous

charte d'Alaon, d'accord avec Frédégaire, dit elle aussi : *La loi romaine.*

(1) Ils étaient pour la plupart situés en Aquitaine. — Fait rappelé par la charte d'Alaon, qui écrit : Jadrégisile. Au temps de Charles le Chauve, l'église de Saint-Denis possédait encore ces biens (voir charte d'Alaon) : « Quorum possessionem et nefas erit disrumpere, et apostolica, imperialia, regalia præcepta violare. »

(2) Dom Bouquet, t. II, p. 584.

a été fait de ses biens, que posséda notre église tant que fleurit la paix, et dont nos collecteurs rapportaient chaque année de fortes sommes d'argent (1). »

Rien ne montre d'une façon plus péremptoire la suprématie du Nord sur le Midi, au temps des Mérovingiens et des Carolingiens, que les faits rapportés plus haut. Voici l'église de Reims qui, outre ses biens d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne, était possessionnée à Marseille, à Rennes, dans le Gévaudan, l'Auvergne, le Limousin, le Poitou, la Touraine (2).

Pour que l'induction que nous tirons d'un tel exemple pût être infirmée, il faudrait montrer que les évêchés de Marseille, de Toulouse avaient eux-mêmes des domaines et des rentes en Bourgogne, en Austrasie et en Neustrie. Nous ne trouvons rien de semblable.

Que l'on se réfère au célèbre acte de partage de l'empire, œuvre de Louis le Débonnaire (817). Il dit formellement que c'est dans les provinces sujettes des Francs, et surtout en Aquitaine (et plus tard, après la soumission des Lombards, en Italie), que les biens des églises franques étaient situés (3). Ces biens eccle-

(1) *Id., ibid.* P. 665 et 606. « Quas (possessiones) quidem per multa tempora, quandiu pax viguit Ecclesia nostra tenuit, multamque inde pecuniam per annos singulos exactores nostri referre solebant. »

(2) Flodoard, chap. XI : « Omnes ipsius sanctæ Dei Ecclesiæ res, tam in Campania, quam in Austrasia, sive Neustria, vel Burgundia, seu partibus Massiliæ, in Rodonico etiam, Gavalitano, Arvernico, Turonico, Pictavico, Lemovicino.. »

(3) Pertz, t. 1, p. 199: « Rectores vero ecclesiarum de Francia talem potestatem habeant rerum ad illas pertinentium sive in

siastiques jouissaient d'importantes immunités : les juges et les percepteurs ordinaires n'avaient sur eux aucune autorité (1); les églises du Nord déléguaient des percepteurs et des juges spéciaux. C'est ce qu'on appelait « la juridiction des églises franques (2). »

En thèse générale, l'Aquitaine, pays très-riche et très-convoité, passait pour dangereuse et difficile à garder. Lorsque Dagobert se vit obligé de faire une part à son frère Charibert, qui avait protesté, les armes à la main, contre une complète spoliation, il lui attribua, dit assez vaguement Frédégaire, le pays situé entre la Loire et l'Espagne, du côté de la Gascogne, et les cantons et cités des Pyrénées, les cantons de Toulouse, Cahors, Agen, Périgueux, Saintes. Si on excepte ces dernières villes, à quoi se réduisait la donation de Dagobert ? A l'autorisation de conquérir la remuante Gascogne, ce qui arriva, en effet : « Et, dit le chroniqueur, il confirma cette donation par des traités, pour que jamais Charibert ne pût réclamer de Dagobert aucune partie du royaume de son père (3). »

Aquitania, sive *in Italia*, sive in aliis regionibus ac provinciis huic imperio subjectis... »

(1) Fredegarius, c. 124. Nous invoquons un peu plus loin ce texte important. Cf. Flodoard, c. XI. « Sic quoque ut nullus judex publicus in ipsas terras auderet ingredi, aut mansiones intrando faceret, aut quælibet judicia, vel xenia ibidem exigere ullatenus præsumeret. »

(2) « Justitias ecclesiarum, quæ inpartibus Francorum erant. » Voir à ce sujet les diplômes de l'époque mérovingienne, dans Pertz.

(3) Dom Bouquet. Fredeg. c. 57. « Quod... ad transigendum, ad instar privato habitu, ad vivendum potuisset sufficere... Hoc tantum Charibertus regendum concessit, quod et per pactionis vinculum

Charibert établit sa résidence à Toulouse, à quelques lieues des Goths de Septimanie et des Gascons de Novempopulanie, Il commandait, en réalité, non à un royaume, mais à une marche franque.

Après la mort de Charibert (631), une révolte générale des Gascons détermina Dagobert à envoyer contre eux dix ducs Francs, Burgondes, Saxons ou Romains placés sous les ordres du référendaire Chadoinde. Les Francs furent vainqueurs, mais subirent de grandes pertes. Le duc Arimbert, digne prédécesseur de Roland, fut tué dans la vallée de la Soule, avec une élite de nobles guerriers. Les seigneurs gascons, sous la garde du duc saxon Aeginan, durent venir faire amende honorable dans Clichy. Frédégaire nous les montre saisis d'une panique subite et se réfugiant dans la basilique de Saint-Denis (1).

Au milieu du conflit qui éclata entre le maire du palais Ebroïn et l'évêque d'Autun Léodegar, l'Aquitaine se sépara presque complètement des royaumes Francs. Les *Annales de Metz*, qui expriment fidèlement les tendances et les passions des conquérants germains, s'en prennent à la lâcheté des derniers mérovingiens (2). La *Vie de Pépin de Landen*, parlant des

strinxit, ut amplius Charibertus, nullo tempore adversus Dagobertum de regno patris repetere præsumeret.

(1) *Fredegar*. c. 78.

(2) Apud dom Bouquet, t. II. « Hæ enim gentes olim et aliæ plurimæ multis sudoribus adquisitæ Francorum, summo obtemperabant imperio. Sed *propter desidiam regum*, et domesticas dissensiones et bella civilia, quæ in multas partes divisi regni ingruerant, legitimam dominationem deserentes, singuli in proprio solo armis libertatem moliebantur defendere. »

biens d'Itta d'Aquitaine, « que posséda notre église tant que fleurit la paix, » ajoute : « Les désordres des guerres s'aggravant, comme ces propriétés étaient éloignées et qu'on n'y pouvait aller sans danger, on se mit à les négliger jusqu'à ce qu'enfin elles tombassent en d'autres mains (1). »

Fauriel pense qu'à la faveur de ces événements l'Église d'Aquitaine dut se relever de sa profonde chute. C'est qu'il n'a pas déduit avec assez de rigueur les conséquences de l'invasion progressive des Gascons en Aquitaine, à cette même époque. En 672, le fameux roi visigoth Wamba avait fait une guerre opiniâtre et heureuse aux Ibères d'Espagne. Ceux-ci se rejetèrent une seconde fois (comme en 587) sur le versant Gaulois. L'Épiscopat ne put donc se relever, du moins dans la partie de l'Aquitaine située au sud de la Dordogne. Il en fut autrement dans l'Auvergne, le Limousin et le Berry, délivrés de la juridiction des églises franques.

Coïncidence instructive ! la campagne de Wamba qui détermina une immigration basque si considérable en Gaule, la lutte d'Ebroïn et de saint Léger qui brisa, en quelque sorte, les liens qui unissaient les différentes parties de la domination franque, la bataille de Testry qui soumit la Neustrie à l'Austrasie, mais creusa, pour de longues années, un abîme entre l'Austrasie et l'Aquitaine, correspondent à la fondation d'un duché gallo-romain sous une dynastie qui prit à sa solde les Basques.

(1) Dom Bouquet, t. II, p. 606. « Sed demum ingravescente bellorum tumultu, quia res longe remota erat, et sine legatorum periculo adiri non poterat, paulatim negligi cœpit, donec tandem in jus alienum cessit. »

Plusieurs hypothèses, recueillies par Alteserra, ont été émises touchant l'origine d'Eudes, premier duc indépendant d'Aquitaine. Était-il fils du duc de Gascogne Lupus ? Aucun texte n'autorise à le croire. Eut-il pour père Andeca, un grand seigneur wisigoth, mort avec Rodéric à la bataille de Xerès ? Venu en Septimanie avec les survivants, obtint-il en mariage la fille d'un duc d'Aquitaine ? Alteserra s'y oppose de toutes ses forces. Il ne serait pas loin d'admettre que le duc Eudes fût gallo-romain ou aquitain. Son nom, dit-il, est à coup sûr romain. Au duc électif Lupus, les Aquitains et les Gascons, affranchis de la domination franque, avaient, par élection, substitué Eudes. Mais n'est-il pas plus probable que ce personnage, comme l'ont pensé des chroniqueurs espagnols, était lui-même Franc d'origine, et qu'il usurpa l'autorité dans le Midi à la faveur de l'inertie des Mérovingiens (1) ? C,est à cette dernière conjecteur que s'arrête Alteserra.

On sait que, trente ans après l'apparition de l'ouvrage d'Alteserra, le cardinal d'Aguirre publia le premier, dans son recueil des conciles de l'Espagne, la fameuse charte d'Alaon, aujourd'hui si contestée, mais où on rencontre tant de détails évidemment authentiques. Cette charte fait descendre, en droite ligne, le duc Eudes de Charibert, frère de Dagobert (2). D'après elle,

(1) Alteserra : *Rerum Aquitanicarum libri quinque*, *Tolosæ*, 1657, lib. VII, p. 127. « Nonne probabilius est Eudonem fuisse unum e Francis qui regibus nostris in soporem lapsis, rerum suarum gerendarum occasionem nactus ?..... »

(2) Voir Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. II et III. La charte d'Alaon est en appendice, t. III.

Charibert aurait laissé trois fils, Childéric, Boggiso et Bertrand. Le premier serait mort peu de temps après son père, à l'âge de deux ans. Boggiso et Bertrand, dépouillés par Dagobert de l'héritage de Charibert, auraient eu pour protecteur leur grand-père maternel, Amandus, duc des Gascons, et pour ennemi, à cause de leurs prétentions, son successeur Lupus. Aude, femme de Boggiso, et Phigberte, femme de Bertrand, se seraient retirées dans le nord de la Gaule franque. Hubert, fils de Phigberte, célèbre dans les fastes des saints, ne reparut pas en Aquitaine, et abandonna sans doute les prétentions qu'il pouvait avoir, à Eudes, fils d'Aude, son cousin.

Cette question *d'état civil* ne saurait nous occuper longtemps ; elle est insoluble. Mais nous ferons, à ce sujet, les observations suivantes : 1° Les noms propres usités dans la famille des ducs d'Aquitaine sont généralement des noms germains. Pour celui d'Eudes, pas de doute. Nous soutiendrons contre Alteserra que *Eudes, Eudon*, est l'altération d'Otton, si commun en Saxe. On pourrait, il est vrai, sans trop de hardiesse, le faire venir du latin Othon (par un *h*). Mais Hunald, Hatton, les deux fils aînés du duc Eudes portaient des noms germains, tandis que le troisième Rémistan, diminutif de Remi, avait une appellation incontestablement gallo-romaine. Le nom de Waïffre, le célèbre fils de Hunald, avait peut-être une étymologie basque ou sémitique (1). 2° De ces trois caractères, franc, gallo-romain, basque, qui se retrouvent dans la dynastie d'Aquitaine, c'est

(1) Grégoire de Tours, lib. I, 16. « Rex Ægyptiorum Vafres. » Nous nous garderons bien d'ailleurs d'invoquer Grégoire de Tours dans une question d'ethnographie.

le dernier, le Basque, qui semble vers la fin l'emporter définitivement. Waïffre aura pour défenseurs des Basques ; par toutes ses habitudes, il sera Basque ; néanmoins, il se montrera presque toujours entouré de membres de l'aristocratie d'Aquitaine, de ceux que Frédégaire appelle les *aînés* d'Aquitaine. D'autre part, lorsque Eudes sollicitait du souverain légitime de Neustrie les honneurs et le titre de roi, on ne peut dire qu'il eût rompu complètement avec la tradition politique qui résultait de la conquête.

Si nous n'apportons pas, une solution nouvelle, nous prouvons tout au moins que le problème est plus complexe qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. La question d'état civil écartée, il y a place à une induction légitime. On peut se convaincre que c'est à la fusion des éléments romain, basque et franc que la dynastie d'Aquitaine a dû, sinon l'existence même, du moins son caractère si profondément original, sa trempe si forte et si résistante. Ces princes, dont les ancêtres les plus glorieux étaient vraisemblablement germains, placés par les circonstances à la tête des populations gallo-romaines et des armées basques, firent aux Francs Austrasiens une guerre d'indépendance comparable, en tout point, à celles qui ont eu pour théâtre l'autre versant des Pyrénées, dans des conditions ethnographiques peu différentes.

Gascons et Aquitains associés faisaient bonne garde sur la rive méridionale de la Loire. La bataille de Testry (687) les avait affranchis de toute crainte du côté de la Neustrie. Aux prises avec les Frisons et les Saxons, les Austrasiens ne songeaient guère à eux.

Les complications qu'entraîna la défaite du roi Chilpéric Daniel et de son maire Raginfried à Vincy (717)

modifièrent profondément cet état de choses (1). Afin de résister au victorieux Charles Martel, ils implorèrent le secours du duc Eudes. Ils firent briller à ses yeux la couronne royale, c'est-à-dire l'indépendance politique légalement reconnue (2). Eudes n'hésita pas; il accourut avec son armée de Gascons. Il s'avança probablement jusqu'au cœur de l'Austrasie ; mais Charles eut l'avantage et poursuivit jusqu'à Orléans le roi de Neustrie et le duc d'Aquitaine. Eudes donna asile à Chilpéric. Après une année de pourparlers, un accord intervint. Chilpéric fut livré à Charles Martel, avec tous ses trésors ; mais il conserva son titre de roi (719) (3). On peut conjecturer, bien que les chroniqueurs ne nous en disent rien, que cette réconciliation eut pour cause l'invasion arabe en Aquitaine. Eudes infligea, en 721, une sanglante défaite aux sectateurs de l'islamisme. L'action eut lieu près de Toulouse.

Arabes et Francs semblaient à jamais éloignés, lorsque, sous prétexte d'infraction aux traités, Charles Martel, franchit de nouveau la Loire et pilla l'Aquitaine. Les Arabes survinrent au moment où il venait de rentrer dans ses foyers : il ne manqua pas de dire que le duc avait appelé les infidèles pour se venger. Accusation dont l'événement montre l'absurdité (4). L'émir

(1) Apud Dom Bouquet, Fredegar. t. II. p. 453 et 454.

(2) *Id., ibid.* « Chilpericus itaque et Raganfridus legationem ad Eudonem ducem dirigunt, ejus auxilium postulantes rogant, *regnum* et munera tradunt. Ili quoque hoste Wasconorum commoto... » Ces faits se rapportent à l'année 719.

(3) Fredeg. c. 107.

(4) *Id.*, c. 108. « Eudo cernens se superatum atque divisum, gentem perfidam Saracenorum ad auxilium contra Carolum principem et gentem Francorum excitavit. »

Abder-Rhaman, en effet, franchit les Pyrénées, près de Roncevaux, et vint détruire Bordeaux presque de fond en comble. Les Francs, alarmés, accoururent et le choc eut lieu audelà de Poitiers (732).

En 735, Charles Martel fait une troisième expédition contre le nouveau duc Hunald. (Eudes était mort). Il occupa la ville de Bordeaux et le fort de Blaye (1).

Désormais, le maire de Calais poursuit deux grands buts. Il veut refouler les Arabes au-delà des Pyrénées et isoler l'Aquitaine. En 737, il réduisit la Bourgogne. L'approche des Francs qui venaient de brûler Nismes, engagea Hunald, inquiet de ce voisinage, à reprendre les armes. La mort de Charles l'encouragea dans ce dessein ; mais Pépin et Carloman accoururent : ils brûlèrent les faubourgs de Bourges et la ville de Loches. Frédégaire résume d'un mot l'expédition : *Romanos proterunt* (742). Une cinquième expédition (745), tourna aussi mal que les précédentes. Hunald, très-vindicatif, conçut une violente haine contre Hatton, qui n'avait peut-être pas fait son devoir dans la circonstance (2). Pour laisser plus sûrement son duché à son fils Waïffre, il fit arracher les yeux à son frère, et se retira aussitôt dans un monastère de l'île de Ré, fondé par Eudes. Après quelques années de paix, Pépin le Bref, devint l'ennemi irréconciliable de Waïffre, parce que ce dernier avait donné asile à son frère, à lui, l'ambitieux et turbulent Griphon. Et cependant la Septimanie venait d'échapper aux Arabes (759).

Le secrétaire de Nibelung nous a transmis les griefs

(1) *Id.* c. 109.

(2) Fredeg. c. 109-111.

articulés par Pépin contre Waïffre. Waïffre avait recueilli plusieurs leudes francs révoltés; il avait refusé d'acquitter le Wergeld de certains Goths injustement mis à mort; il avait enfin soumis à l'impôt les biens possédés en Aquitaine par les églises franques. Nous avons, en temps et lieu, attiré l'attention sur ce dernier point; mais il nous faut insister. Il y a accord entre les chroniqueurs qui nous ont conservé le souvenir de ces événements.

« Il voulait, nous dit le continuateur de Frédégaire, que les églises de son royaume conservassent leurs domaines avec les immunités dont elles jouissaient autrefois, et que l'on s'abstînt, suivant un usage ancien, d'y faire entrer des juges et des percepteurs (1). »

Les Annales d'Eginhard disent à leur tour : « Le duc Waïffre refusait de rendre les biens des églises du royaume de Pépin, usurpés par lui, aux administrateurs de ces églises (2). »

Les Annales de Lauresheim diffèrent peu des précédentes : « Le roi Pépin voyant que Waïffre, duc d'Aquitaine, ne respectait pas les droits des églises qui étaient en France, tint conseil avec les Francs pour

(1) Fredegar. ad annum 760. § 124. « Petens ei per legatos suos ut *res Ecclesiarum de regno ipsius*, quæ in Aquitania sitæ erant, redderet, et *sub immunitatis nomine*, sicut ab antea fuerant, conservatas esse deberent, *et judices ac exactores* in supradictas res Ecclesiarum, quod a longo tempore non fuerat, mittere non deberet. »

(2) « Waiferius dux Aquitaniæ, cum res, quæ in sua potestate erant, et ad *ecclesias sub manu Pippini regis constitutas pertinebant*, *rectoribus ipsorum venerabilium locorum* reddere noluisset. »

aller en Aquitaine en poursuivre la revendication (1). »

Les Annales de Metz s'expriment ainsi : « Le roi Pépin voyait que Waïffre, duc d'Aquitaine, ne voulait pas maintenir les droits des églises situées dans les possessions franques (2) »

Les Annales de Fulde : « Le duc Waïffre qui exerçait la tyrannie en Aquitaine, se mit à pressurer les églises de Dieu, fit beaucoup de déprédations et d'injustices. Irrité de sa sottise, Pépin marcha en Aquitaine contre celui qui déniait aux églises de Dieu leurs droits, et le contraignit à promettre par serment de restituer ce qu'il avait injustement enlevé (3). »

Adon, archevêque de Vienne, au IXe siècle, écrit : « Le duc d'Aquitaine Waïffre envahit en Aquitaine tous les biens des églises qui appartenaient aux Francs (4). »

Enfin, une autre chronique, parle des injustices commises par Waïffre à l'égard des « églises de France (5). »

(1) Pippinus rex cernens Waïpharium ducem Aquitanorum minime consentire justitias ecclesiarum *partibus quæ erant in Francia*, consilium fecit cum Francis ut iter regeret supradictas justitias quærendo in Aquitania. »

(2) « Pippinus rex cernens Waïfarium ducem Aquitanorum minime consentire justitias ecclesiarum, quæ in partibus Francorum erant, facere velle. »

(3) « Waïpharius dux in Aquitana tyrannidem exercens, *pressuras ecclesiarum Dei movit*, deprædationes et injustitias multas fecit... Pippinus Waïpharii ducis stultitia permotus, ducto in Aquitaniam exercitu, *justitias ecclesiarum Dei facere renuentem*, *rerum injuste ablatarum* restitutionem promittere sacramento coegit. »

(4) Waïfarius dux Aquitaniorum omnes facultates Ecclesiarum, quæ ad jus Francorum pertinebant, in Aquitania invasit. »

(5) Apud Dom Bouquet, t. V. p. 380. *Ex chronico brevi :* » Contra Waïfarium ducem Aquitanorum, qui injurias Ecclesiis Franciæ inferebat. »

Il peut être utile de connaître *la version* des chroniques de saint Denis : « Li dux Gaifiers d'Aquitaine esmut son mautalent encontre le roy pour ce que il retenoit *les rentes en sa terre des églises qui estoient establies souz le roy*, ne rendre ne les vout aus ministres des lieux, etc. »

Nous avons tenu à épuiser les textes. De leur confrontation, il résulte que la guerre du roi et du duc eut une cause éminemment ecclésiastique. Il n'est pas moins évident qu'il s'agissait « des biens des églises de France situées en Aquitaine » et non « des biens des églises d'Aquitaine. »

Alteserra a tort de ne pas prendre au sérieux cette raison. Il n'y trouve qu'un prétexte *honnête* de guerre (1); on voit la gravité de son erreur.

Il est probable que lorsque Pépin le Bref s'avisa d'adresser des remontrances à Waïffre au sujet des biens ecclésiastiques, il y avait longtemps que l'injustice dont il se plaignait n'avait provoqué aucune réclamation. Il y avait longtemps (*quod a longo tempore non fuerat*) que les ducs d'Aquitaine ne s'abstenaient plus de prélever des impôts sur ces terres : *un siècle peut-être*. On est donc porté à se demander à l'instigation de qui et pour quel motif, le roi des Francs remit en avant une si vieille question. Mais on ne saurait longtemps hésiter, suivant nous. Des réclamations avaient été faites préalablement à Waïffre par les évêques de Neustrie et d'Austrasie *(rectores ipsorum venerabilium locorum)*. Ceux-ci invitèrent Pépin à prendre en

(1) «Aut si verum amamus, honestam belli occasionem quærens, in Aquitaniam processit.»

main « les causes ecclésiastiques (1). » Il y avait une raison particulière qui rendait urgente la solution de cette affaire. Lourdes étaient les charges qui pesaient, depuis Charles Martel, sur les églises du Nord. Une grande partie de leurs possessions avaient été transformées en précaires, afin de subvenir à l'entretien des guerriers. L'Aquitaine, on ne saurait trop le redire, était demeurée étrangère à ce bouleversement. Chez elle, point de précaires. Les effets des batailles de Testry et de Vincy ne s'étaient pas fait sentir au-delà de la Loire. Restaient les biens ecclésiastiques envahis depuis un siècle par les ducs : ressource précieuse, si on parvenait à se les faire restituer. Le refus de Waïffre le fit représenter comme un oppresseur de l'Église *(pressuras Ecclesiarum Dei movit)*; mais ce serait une grave erreur de voir en lui un persécuteur des prêtres; bien, au contraire, il défendait les diocèses d'entre Loire et Dordogne contre l'âpre convoitise des diocèses d'entre Loire et Rhin (2). Qu'on ne l'oublie

(1) Annales Laussienses : « Quidquid supradictus rex quærebat in causis ecclesiasticis. » — C'est sur les représentations semblables que Pépin d'Héristall déclara aux Neustriens la guerre qui se termina à Testry. V. les Annales de Metz (an. 687) : « Excitor in primis querelis sacerdotum qui me sæpius adierunt, ut pro sublatin injuste patrimoniis ecclesiarum..... »

(2) *Point de précaires en Aquitaine*, du moins avant la mort de Waïffre et de Hunald, voilà la vérité méconnue par les auteurs du *Gallia christiana*. On peut voir dans Frédégaire (c. 110) que Charles Martel mourant n'a pas légué l'Aquitaine à ses fils. Il ne la possédait pas : elle était en dehors du régime franc depuis la bataille de Testry. Alteserra a bien vu ce fait, mais il n'en a pas tiré les conséquences (p. 142). Il croit contre toute raison, à l'existence des précaires en Aquitaine.

pas : « les justices ou les droits des Églises de Dieu » *(justitiæ Ecclesiarum Dei)*, ce sont les droits des conquérants Austrasiens sur les Aquitains autrefois conquis. Réclamer les privilèges « des Églises de Dieu », c'était prétendre replacer l'Aquitaine dans l'état où elle s'était trouvée depuis le châtiment de la révolte de Gondowald jusqu'à la bataille de Testry.

Un exemple prouvera jusqu'où pouvaient aller les prétentions des évêques francs en ce qui concerne l'Aquitaine. Nous l'empruntons à l'*Histoire de l'église de Reims*, par Flodoard. (1) L'archevêque de Reims, saint Rigobert, ayant été expulsé de son siége par Charles Martel et remplacé par un guerrier tonsuré, du nom de Milon, avait trouvé refuge en Gascogne, peut-être à la suite du roi Chilpéric Daniel et du maire Raginfried. Un jour, dit la légende, au moment où il entrait dans une localité, les cloches, malgré les plus énergiques efforts, ne peuvent être mises en branle. On s'empresse autour du saint homme; on l'interroge avec anxiété : « Je suis un ecclésiastique de France, répond-il; et ces cloches, je le soupçonne, ont été dérobées à mon église de Reims; voilà pourquoi elles ne veulent pas faire leur office. » Jamais Romain n'avait poussé aussi loin l'arrogance à l'égard des *provinciaux* que ce Franc à l'égard des Aquitains.

Les abus étranges commis par les conquérants au nom des églises du Nord, avaient dû rendre suspect, dans le Midi, l'ordre ecclésiastique tout entier. Saint

(1) Flodoard, *Histoire de l'Église de Reims*, § 11. « Sanctus dominus Rigobertus... secessit in Vasconiam. Ille se profitetur Clericum et de Francia profectum. At ille duas campanas pandit sibi de quadam ecclesia sua furtim ablatas arbitrarique se ne forte sint esse. Quæ postmodum in Franciam relatæ... »

Ambroise, évêque de Cahors, avait dissipéen aumônes les biens de son église. Ses concitoyens pensèrent-ils que le diocèse de Cahors avait été dépouillé par lui au profit de quelque diocèse d'Austrasie? Ce qui est hors de doute, c'est qu'ils le persécutèrent, et que l'Évêque dut s'échapper nuitamment et se cacher pendant trois années dans une retraite, où un petit nombre de fidèles lui apportaient, de loin en loin, de la nourriture. Sur un signe du ciel, dit la légende, il partit pour Rome, les reins ceints d'une chaîne de fer qui ne le quittait plus. Que fit-il à Rome, sinon exciter le Pape contre ses persécuteurs? Rien ne prouve qu'à son retour il ait repris possession de son siége. Il alla finir son existence dans le voisinage de Bourges, sous la protection des armes austrasiennes (1).

L'Aquitaine, mal notée au point de vue religieux, ne pouvait espérer une intervention miséricordieuse et gracieuse du Pape en sa faveur. Elle était à peu près telle que la trouva, quatre siècles plus tard, la croisade des Albigeois. On flétrissait volontiers ses chefs des surnoms « d'infidèles et d'impies (2). »

(1) Voir le *Gallia christiana*, t. II. Cependant, en 752, l'Évêque du Puy, Turpio, élevait l'abbaye de Monastier ou de saint Chaffre; en 754, le monastère de Figeac était dédié par le pape Etienne, en présence de Pépin. S'il y a eu persécution, elle n'a jamais été générale. A Limoges, il faut noter le rôle assez marquant de saint Sacerdos et de saint Cessator : ce dernier combattit les Sarrasins.

(2) Voir la Charte d'Alaon (Fauriel, t. III), qui, lors même qu'elle ne serait pas absolument authentique, reste l'interprète de vieux ressentiments. M. Charles Giraud, dans la séance de l'Académie des sciences morales et politiques, du 14 août 1875, a réclamé un nouvel examen de cette charte, que l'érudition contemporaine a trop à la légère déclarée sans valeur. Encouragé par l'éminent

Au contraire, les Francs, vainqueurs de l'islamisme, défenseurs du Pape contre les Lombards, créateurs du pouvoir temporel, avaient déjà commencé à recevoir le prix de leurs bons offices. En 752 et 755, Pépin avait été sacré d'abord par l'anglo-saxon Boniface, puis par le romain Etienne.

Accusera-t-on le Pontife romain d'avoir livré aux Germains les Romains d'Aquitaine ? On ne saurait trop le redire, le Pontife romain crut leur livrer seulement des Gascons d'une foi douteuse. D'ailleurs l'Aquitaine, militairement parlant, était un état Gascon. Le caractère gallo-romain ne s'était maintenu que sur le plateau central, proie tantôt de Pépin, tantôt de Waïffre. C'est, il est vrai, sur le plateau central, que la lutte fut la plus longue et la plus acharnée.

Il nous est malaisé de nous figurer ce qu'était au juste le duc Waïffre. Nous ne trouvons de détails précis, trop précis peut-être, que dans *la Vie de saint Berthaire*, et dans une inscription latine de l'Église, aujourd'hui détruite, de Saint-Martial, à Limoges (1). Si nous en croyons l'hagiographe, il aurait été et pour la taille et pour la force, un véritable hercule. Il était énorme (2). Sous ce rapport, il contrastait avec son adversaire, Pépin, dit le Bref. Il lui ressemblait, d'autre part, pour la vigueur musculaire.

érudit, aux yeux duquel un document aussi *bourré* d'histoire ne saurait être sans valeur, nous procéderons à une patiente révision, dès que nous aurons achevé un nouveau mémoire intitulé : *Les Rois Fainéants et la lutte de l'Épiscopat de Neustrie et de l'Episcopat d'Austrasie.*

(1) Pour Bertharius, voir Dom Bouquet (p. 444) t. V. Quant à l'inscription latine, nous en reparlerons plus loin.

(2) « Quum filium suum Waïfarium vidisset excrescere corporis enormitate et virium valetudine, consiliorumque subtilium acumine. »

Qu'était Waïffre au moral? Les injures dont l'accable la *Vie de saint Berthaire* ne sauraient être prises au sérieux. Selon ce document, il était plein de méchanceté et de noirceur (1). L'inscription latine applique à Waïffre, comme à Hunald et à Eudes, l'épithète de farouche *(duces sævos)*; elle l'accuse de folie *(male sanus)*; elle prononce sans réserve sa condamnation, mais en des termes où éclatent encore le respect et la terreur qu'il avait su inspirer à ses ennemis. La charte d'Alaon lui inflige la qualification d'impie. Il semble avoir été ami du faste et de l'ostentation. Les jours de fête, il se montrait en public avec des bracelets en or, garnis de pierres précieuses, que l'on désignait, à cause de leur forme et de leur poids, du nom de *poîres de Waïffre*.

Ce prince, qui a soutenu contre les Francs une lutte de dix années, n'était pourtant pas un homme de guerre. Les contemporains sont unanimes à reconnaître sa ruse et sa duplicité; mais ils jouent peut-être sur le nom même de Waïffre *(Vafer)*. Qu'il ait eu des conceptions politiques et stratégiques, on ne saurait le nier absolument, mais ces conceptions ont rarement réussi. Nous nous représentons plus volontiers le fils de Hunald comme un chef de Basques, agile et inconsistant, dont la défense s'est prolongée plutôt à cause des événements qui surgirent, que par suite du génie que l'on prête de parti pris à Jugurtha, à Vercingétorix et à Waïffre (2).

Waïffre avait pour défenseurs mercenaires les Basques du versant septentrional des Pyrénées. Il accordait toute sa confiance à son oncle Remistan, à son neveu

(1) « Erupit enim malignus de malignis, pejor de pessimis. »
(2) Voir Frédégaire, *passim*.

Mancion, au comte d'Auvergne Blandin. Ce dernier nous paraît avoir été le meilleur des généraux aquitains. Il eut à porter tout le poids de la lutte contre Pépin le Bref, mais succomba, après une double défaite, et une dure captivité. Joignons à cette liste Amanugue, comte de Poitiers, plus obscur et aussi malheureux, et Chilping, comte d'Auvergne après la mort de Blandin. Le comte de Bourges Chunibert, autre personnage influent, devait trahir Waïffre, longtemps avant Remistan, et sans retour. A Bourges même, à côté de Chunibert, était l'évêque Bertellanus, très-considéré en Aquitaine, ennemi déclaré des Francs.

Pépin avait, lui aussi, une élite de capitaines : à ses côtés allait combattre son fils Charlemagne ; sous ses ordres, les comtes Australd, Galemann, Adalard, Hermenald, Ghisilar, Berengher et Childerad. On remarquera que les noms germaniques des chefs d'Austrasie s'opposent aux noms en général tout romains des chefs d'Aquitaine.

En ce qui concerne le gouvernement de Waïffre, nous sommes bien plus embarrassés encore. Si Pépin convoque chaque année son *mallum*, soit pour faire la paix, soit pour déclarer la guerre, Waïffre, une ou deux fois seulement, s'entoure des « aînés d'Aquitaine, » expression de Frédégaire assez obscure, mais qui est peut être l'équivalent de l'appellation très-claire et souvent usitée de *seigneurs (majores natu, seniores)*, La puissance de Waïffre a été apparemment plus absolue, son gouvernement plus dur que celui de Pépin (1). Aussi semble-t-il avoir mérité le nom d'oppresseur (*opprimit Waïfer malesanus*) et de tyran (*tyrannidem exercens*). Les fréquentes trahisons, celles de

(1) Voir Frédégaire, *passim*.

Remistan, de Chunibert, de Waratton, sont des indices qu'on ne peut négliger. Quant à Pépin, qui était pourtant irascible (1), il ne fut jamais trahi au cours de cette guerre. La défection de Tassillon, duc de Bavière, ne saurait être raisonnablement comparée à celle de Remistan, qui appartenait et à la famille et au duché même de Waïffre.

III

GUERRES ET LÉGENDE DE WAÏFFRE. PACIFICATION DE LOUIS LE DÉBONNAIRE. — PREUVES.

Nous suivrons avec ordre, et dans tous ses détails, cette guerre qu'un érudit Italien, ami de Montesquieu, Venuti, a comparée à la guerre de Troie (2).

Première campagne de Pépin et courte trève (760). — A la sommation du roi des Francs, Waïffre avait répondu par l'organe du comte d'Auvergne Blandin et de l'évêque de Bourges Bertellanus. C'est Bertellanus qui se chargea de repousser, au nom de l'épiscopat Aquitain, les prétentions de l'épiscopat Austrasien. Il osa vraisemblablement dire à Pépin que « les justices des églises Franques » étaient considérées par lui et par ses collégues comme illégales et surannées. Pépin, ajoute Frédégaire, entra dans un violent courroux en entendant ce discours. Il se vit, par point d'honneur et aussi par prévoyance, obligé de passer la Loire. Il s'achemina vers ce fleuve, qui formait la limite de ses états, — par Troyes et Auxerre. C'est à Mesvre que le

(1) C'est ce que montrent plusieurs passages de Frédégaire.

(2) Notre principale source est Frédégaire, complété par Eginhard, par les *Annales de Metz* et par les *Annales des Francs*.

passage eut lieu (1). L'armée franque, qui était au complet, porta le fer et la flamme dans le Berry et dans l'Auvergne. La plus grande partie de l'Aquitaine fut incendiée. Il n'y eut, d'ailleurs, dans cette première expédition de Pépin contre Waïffre, aucun plan stratégique. Armée et général allèrent au hasard, satisfaits de causer le plus de mal possible à un ennemi redouté. Waïffre prit-il un instant le rôle de suppliant? Cela nous semble douteux. Ce qui est certain, c'est qu'il envoya de nouveaux ambassadeurs au roi des Francs, Adalbert et Dadin (2), et qu'il affecta de prendre au sérieux, cette fois, « les justices des églises Austrasiennes. » Comme garant de la parole jurée, et à titre d'otages, il donnait deux Aquitains de distinction, Adalgarius, peut-être fils d'Hatton, et Ithérius. Pépin s'estima heureux de revenir chez lui, sans avoir perdu un seul homme (3).

Campagnes de Waïffre en Bourgogne et de Pépin en Auvergne (761). — C'était une paix trompeuse. Waïffre avait profité de l'éloignement de Pépin, qui, à ce momont même, tenait un plaid solennel à Dueren, sur les bords de la Roer, pour se concerter avec Blandin, comte d'Auvergne, tout dévoué à sa cause, et avec Chunibert, comte de Berry, moins sûr, mais aussi entreprenant. D'autres comtes, que l'histoire ne nomme pas, étaient dans le complot. Aussi l'armée d'Aquitaine parvint-elle rapidement au cœur de la Bourgogne, jusqu'à Autun et Châlons, dont les fau-

(1) Entre Pouilly et La Charité (département de la Nièvre).
(2) *Annales Francorum*, apud dom Bouquet, p. 35.
(3) Frédégaire, 124.

bourgs furent ravagés. Elle laissa des marques sanglantes de son passage dans la villa royale de Melliac. Puis elle se retira, chargée de butin, sans avoir rencontré nulle part la moindre résistance. La colère du roi Pépin fut grande, lorsqu'il apprit cette tentative audacieuse. Il indiqua un *champ de mai*. Aucun Franc ne devait manquer à l'appel. On réunit ainsi une multitude confuse et affamée de pillage. Par la route suivie précédemment, elle eut bien vite passé le fleuve. Bourbon, à peine investi, capitula, et ses défenseurs restèrent prisonniers (1). Ce fut bientôt le tour de Clermont qui fut pris et brûlé. Une foule d'hommes, de femmes et d'enfants périrent dans les flammes. Les *Annales de Metz*, qui se montrent toujours très-soucieuses de la réputation des Carolingiens, constatent, non sans affectation, que c'est bien malgré lui, que Pépin autorisa ou souffrit de telles horreurs. « Le perfide » comte Blandin, — c'est encore là une de leurs expressions préméditées, fut fait prisonnier. Retenons l'aveu suivant : innombrables étaient les dépouilles et les captifs qu'on emmena au-delà de la Loire. Ces captifs étaient en partie Arvernes, et, plus encore peut-être, Wascons. Nous croyons devoir rappeler que l'Auvergne, sous les Carolingiens, comme sous les Mérovingiens, fut la plus constante ennemie des Francs. Chose curieuse, c'est à propos de l'affreux traitement que lui infligea Pépin, que l'histoire fait pour la première fois mention de Clermont (2). Le futur dompteur des Saxons, le

(1) Frédégaire mentionne aussi la destruction de *Cantella* (aujourd'hui Chantelle-le-Château, Allier, à 17 kilom. au nord de Gannat).

(2) Frédégaire, 125.

jeune Charlemagne, venait de faire ses premières armes (1).

Campagne de Berry (762). — Jusqu'alors Pépin s'était montré vindicatif; il n'avait pas eu de plan. Il en eut un désormais, et c'est à partir de ce moment qu'éclate la supériorité de ses conceptions politiques et stratégiques sur celles de Waïffre. Il avait enfin compris que le Berry serait pour lui la plus facile et la plus précieuse des conquêtes. Il soumit à un blocus, puis à un siége régulier, la ville de Bourges. Il la prit avec le secours de puissantes machines; il y eut là des milliers de morts et de blessés. Mais, en politique rusé, le roi épargna la cité et ses défenseurs. Il mit toutefois sous bonne garde les Gascons dont il se saisit. Les femmes et les enfants eux-mêmes durent aller en France attendre la pacification. Aussi bien, Bourges, à moitié détruite, se releva comme par enchantement. Le roi restaura ses murs, puis son vieux palais, et se proposa d'y séjourner, de temps à autre, avec sa femme Bertrade qui le suivait partout. Plusieurs comtes dûrent lui répondre de sa conquête, et on n'est pas médiocrement étonné de rencontrer parmi eux le sauvage Chunibert, l'un des amis de Waïffre. Ça été une des habiletés incontestables de Pépin de gagner à sa cause la plupart de ceux qui lui avaient fait autrefois une guerre mortelle. L'histoire ne nous dit pas quelle fut sa conduite à l'égard de l'évêque Bertellanus, l'énergique représentant de l'épiscopat Aquitain. Cependant le Berry n'était pas entièrement conquis. Il fallut encore prendre et incendier Thouars.

(1) Fait attesté par les Annales d'Eginhard : « In hac expeditione fuit cum rege filius ejus primogenitus Karolus. »

La garnison Gascone fut, comme toujours, conduite en France. « C'est le Christ qui, dans toutes ces circonstances, avait guidé Pépin, » s'écrie le narrateur de cette époque si troublée.

Campagne de Limousin (763). — L'année suivant Pépin tient l'assemblée de ses guerriers à Nevers, pre... Limoges, à la suite d'un siége qui rappelle ceux de Bourges et de Clermont, livre tout aux flammes, et atteint la petite ville d'Issandon, sur la Vézère. Chose significative ! il ruinait les monastères sur son passage : preuve évidente qu'ils lui étaient hostiles (1). Il détruisait avec rage les vignobles qui, au dire de Frédégaire, fournissaient une telle quantité de vin que riches et pauvres en buvaient abondamment. Waïffre qui, depuis deux années, n'avait cessé de battre en retraite, se mit, d'ailleurs sans succès, à la tête de ses mercenaires Gascons ; son armée prit la fuite après une résistance plus ou moins longue. Dans cette bataille périt le véritable héros de la guerre d'Aquitaine, le comte Blandin, qui, prisonnier dans Clermont et interné en France, avait trouvé moyen d'échapper et de rejoindre Waïffre. Cette fois Pépin s'était mesuré avec Waïffre en personne et avait remporté une grande victoire. Il se retira par Digoin et par Autun. Waïffre, plus diplomate que guerrier, voyant Pépin rentré dans son pays avec toute son armée, s'avisa de lui proposer un retour pur et simple au *statu quo ante bellum*. Il paierait tribut, donnerait des présents, et, sans doute, respecterait les droits des Églises franques ; mais le territoire

(1) Frédégaire, 130. « Tota regione illa pœne vastata, *monasteriis multis depopulatis.* »

Aquitain jusqu'à la Loire, lui serait restitué. L'assemblée des grands et celle de la nation tout entière firent rejeter ces propositions (1).

Courte trève (764). — L'audace des propositions de Waïffre serait vraiment incompréhensible, si nous n'ajoutions qu'au beau milieu de la campagne de Limousin, le duc de Bavière, neveu du roi des Francs, le fameux Tassillon, avait fait défection avec toute son armée. Tassillon ne cessait de répéter que jamais il ne reparaîtrait volontairement en présence de son oncle. Celui-ci tint un plaid d'une haute gravité à Worms. On fut unanime à lui conseiller de rester sur les bords du Rhin pour surveiller Tassillon. C'est ainsi que Waïffre eut le loisir de réparer ses pertes. Il conclut tout naturellement une ligue avec le duc de Bavière (2).

Le grand projet militaire de Waïffre. Campagnes simultanées en Septimanie, en Bourgogne et en Touraine (765). — Jamais Waïffre ne s'était montré plus entreprenant. Pépin, toujours par crainte de Tassillon, avait résolu de ne point paraître, cette année encore, en Aquitaine. Il ordonna au comte Mancion, son cousin, de se jeter sur Narbonne où séjournait une armée franque, également menaçante pour les Sarrasins et pour les Aquitains. Contre Lyon, il dirigea Chilping, successeur de Blandin dans le comté d'Auvergne, qui,

(1) Frédégaire, 130. — Grand embarras chronologique; tout semble prouver que Sigebert (Voir dom Bouquet), d'ailleurs si trouble, a raison contre Hermannus Contractus, quand il rapporte à l'an 763, et non à l'an 767, la prise de Limoges.

(2) Il faut noter ici, 127 et suiv., une grande perturbation chronologique dans Frédégaire.

on le voit, avait été tout récemment reconquis. C'est le comte de Poitiers, Amanugue, qui dut surprendre Tours. Mais le comte Australd, le meilleur des généraux de Pépin, et son collègue Galemann occupaient encore la Septimanie. Ils allaient, à ce moment même, rejoindre Pépin qui les mandait peut-être contre Tassillon, lorsque Mancion se rua sur eux. Mancion périt dans ce combat, « avec tous ses pairs. » La cavalerie de Waïffre y fut également détruite. A ce désastre, venait bientôt s'en ajouter un autre. Chilping, qui avait déjà dessiné son mouvement sur Lyon, et que le comte de Châlons, Adalard, avait à grand'peine contenu jusqu'alors, fut pris en queue par l'intrépide Australd. L'action se livra près de la Loire, et Chilping y eut le même sort que Mancion. Enfin ce sont les hommes de Wulfard, abbé du monastère de Saint-Martin, qui mirent à mort le dernier des lieutenants de Waïffre, Amanugue. Cette triple catastrophe atteignait profondément le duché d'Aquitaine (1). Le duc fut délaissé par son oncle Remistan, comme il l'avait été par Chunibert. Remistan vint faire sa soumission à Pépin : il lui jura une éternelle fidélité. Pépin, vainqueur, put croire, en effet, à la fidélité de celui qui trahissait un vaincu sans espoir. Il l'établit à la tête d'une marche qu'il venait de constituer entre le Berry et le Limousin. Argenton, situé sur une antique voie romaine, protégé par une forteresse formidable, récemment relevée, qui dominait la Creuse, devint le poste de combat du traitre Remistan (2). Cette trahison enleva-t-elle à Waïffre toute sa présence d'esprit ? Mérita-t-il alors l'épithète qu'un poète du IXe siècle devait lui infliger (*male sanus*) ? On ne saurait

(1) Frédégaire, 127 et 128.
(2) *Id., ibid.*

nier qu'il n'ait porté à sa propre cause un coup terrible, lorsqu'il rasa jusqu'à terre les forteresses de Poitiers, de Saintes, d'Angoulême, et chose inouïe, celles de Limoges et de Périgueux, qui formaient sa ligne de retraite. C'est bientôt fait, d'ailleurs, d'accuser Waïffre, de folie. Quant à nous, nous croyons plutôt que toute cette région, placée sous l'influence de Remistan, et qui ne voyait pas sans effroi le retour prochain d'une guerre implacable, s'était soulevée contre le duc d'Aquitaine, qui voulut se venger et se précautionner à sa manière (1).

Pépin releva immédiatement tous ces châteaux forts et les tourna contre Waïffre.

Il s'implantait non moins victorieusement sur le massif central, en ce qui concerne les choses ecclésiastiques. C'est Landfred, abbé de Saint-Germain-des-Prés, autrefois captif en Aquitaine, qui fut délégué par lui auprès des évêques du Limousin, de l'Auvergne, du Berry, etc. Rien ne prouve que ces hauts personnages ecclésiastiques eussent trahi la cause nationale. Néanmoins, Clermont avait succombé depuis deux ans à peine, que l'évêque Abebert recevait paternellement dans cette ville l'abbé Landfred. Celui-ci, devenu le ministre des largesses du roi Pépin, provoquait la construction d'un nouveau monastère, pour y transporter le corps de saint Austremoine.

Campagne sur les bords de la Garonne (766). — C'est d'Orléans que Pépin partit pour atteindre Waïffre dans ses possessions d'Outre-Garonne. Bourges, Argenton, Limoges, Périgueux, étaient pour lui des étapes tout indiquées. De Périgueux, il gagna victorieusement Agen.

(1) Frédégaire, 128.

Quand il eut ravagé méthodiquement cette riche contrée, il eut le bonheur de voir accourir à lui les *Aînés d'Aquitaine (majores natu Aquitaniæ)*. La nécessité les y poussait, dit Frédégaire. Par Périgueux, Angoulême et Tours, il regagna ses états (1).

Poursuite de Waïffre (766-768). — La guerre contre l'Aquitaine était terminée, mais non celle contre Waïffre. Celui-ci montra par sa ténacité, par son habileté à échapper, ce qu'il aurait pu accomplir si ses talents militaires eussent égalé ceux de son adversaire. Pépin a consacré les trois dernières années de son existence à poursuivre Waïffre, Waïffre presque seul. Dans ce but, il a fait, à notre connaissance, trois difficiles campagnes. Prenant son bond de Troyes, d'Auxerre, et de Gordon, non loin de Sancerre, après avoir laissé à Bourges la reine Bertrade, il s'élance sur les traces de Waïffre. Mais il y perd sa peine; l'hiver arrive, et il faut rentrer à Bourges sans avoir fait chasse (767) (2).

Waïffre retrouvait inopinément un général et une armée. C'est Remistan qui lui revenait avec les provinces du centre. Le chroniqueur ne nous laisse pas ignorer la joie de Waïffre. *Quod Waïfarius cum magno gaudio eum recepit* (3). Les garnisons franques d'Argenton, de Limoges, de Périgueux, de Saintes et d'Angoulême furent surprises par Remistan. Le peuple paisible des campagnes, en Limousin, et jusque dans

(1) Frédégaire, 131.

(2) Frédégaire, 132 : « Cum prædictus rex ipsum Waifarium persequens non reperiret. » Un concile l'appelait à Gentilly.

(3) Frédégaire, 133.

le Berry, qui s'était résigné et habitué au joug des Francs, fut arraché à ses travaux. Il n'osait plus ni labourer ni soigner ses vignes (1). Pépin, en présence d'une situation si nouvelle, ne s'aventure point. Il assigne à son armée la Bourgogne pour quartier d'hiver, et lui-même célèbre à Bourges, en compagnie de Bertrade, les fêtes de Noël et de l'Epiphanie. Au milieu de février (768), il mande ses troupes. La poursuite de Waïffre s'est compliquée pour lui de celle de Remistan. Il court à Remistan, qui est le plus proche. A la tête de ses comtes, véritables limiers, il place le comte Chunibert, ce traître de la première heure, qui se saisit du traitre de la dernière, Remistan. C'est Chunibert lui-même qui conduit Remistan, chargé de chaînes, en présence du roi, et qui, sur l'ordre de celui-ci, le fait pendre à un gibet. — Pépin s'avança de nouveau jusqu'à la Garonne, accompagné de ses fils Charles et Carloman (2). Les trois princes francs reçurent la soumission des Aquitains et même des Gascons. Waïffre n'avait plus à ses côtés un seul parent, un seul ami, sauf peut-être Waratton. De gré ou de force, sa mère, ses sœurs, sa tante et ses nièces (les filles de Hatton) (3) s'étaient rendues à Pépin. Pépin, quittant les bords de la Garonne, vint s'établir à Saintes. C'est, en effet, entre cette ville et celle de Périgueux (dans la forêt d'Edobola), que l'infortuné Waïffre errait sans prendre un seul

(1) Frédégaire, 133.

(2) D'après les *Annales Francorum*, il conquit beaucoup de rochers et de cavernes. Allusion à la prise de Scoraille (Cantal), de Turenne (Corrèze) et de Peyrusse (Creuse).

(3) Les *Annales des Francs* nomment aussi Herowic, beau-frère de Waïffre, c. 36.

instant de repos (1). Quatre comtes furent lancés à sa poursuite. Frédégaire affirme que le duc d'Aquitaine fut mis à mort par les siens. Seules, les *Annales des Francs* nous ont transmis le nom du meurtrier, Waratton.

Ainsi périt un des personnages les plus mystérieux de l'histoire. Était-il, personnellement, digne de toutes les sympathies qu'on lui témoigne, surtout depuis un siècle ? Nous ne le croyons pas. Chose étrange ! Waïffre a sa légende contemporaine (en 1877), bien différente de celle qui se forma immédiatement après sa disparition, et que nous allons examiner brièvement.

Il eût été impossible aux Carolingiens d'effacer le souvenir de leur implacable ennemi. Ce souvenir resta vivant et poignant dans tout le Midi. La *Chronique de Moissac*, sous l'empire d'un sentiment non équivoque, se refuse à retracer l'histoire de l'asservissement de l'Aquitaine et de la fin sanglante de Waïffre. « Toulouse, Alby, Rodez, nous dit-elle, furent livrées à Pépin qui venait de Narbonne ; et le prince Waïffre mourut peu de temps après, au mois de juin (2). » Mais si on s'abstenait d'écrire la vie de Waïffre, et même de la raconter de vive voix, on visitait les cavernes où il s'était réfugié, lorsqu'il était poursuivi par le traître Chunibert. Ces cavernes portaient le nom de *Gaifiez*, qui rappelait celui de Waïffre. C'est Limoges et Bordeaux qui se montrèrent le plus préoccupés de la mémoire du dernier duc d'Aquitaine. Chose toute naturelle ; car à Limoges

(1) Forêt de Ver, ou plutôt, d'après M. Jouannet (Musée d'Aquitaine, année 1823), forêt de la Double (Edobola), sur la rive droite de l'Isle.

(2) Apud dom. Bouquet, t. V, p. 69. « Pipinus rex Narbonam veniens, Tolosa, Albigis et Ruthenis illi traditæ sunt, et non post multum tempus, Waifarius Princeps obiit mense Junio. »

avait lieu la consécration des ducs dont le séjour habituel était Bordeaux. On comprend néanmoins que la sympathie populaire pour ce glorieux vaincu ne put s'exprimer librement. On eut donc des monuments commémoratifs de Waïffre, mais ces monuments semblaient avoir pour but principal de le condamner ou même de le flétrir. Ainsi, en 832, à Limoges, l'église de saint Martial, fondée par Louis le Débonnaire et consacrée en sa présence, recevait, dans une niche qu'offrait le mur méridional, un bas relief figurant une lionne allaitant ses petits et vulgairement nommée *Chiche*. « Au-dessus de cette lionne, dit M. l'abbé Arbellot, dans sa Revue archéologique et historique de la Haute-Vienne, sous le fronton qui servait d'encadrement, une figure d'homme, s'appuyant sur le dos de l'animal, semblait vouloir l'écraser du poids des deux boules qui terminaient ses bras. » Une lame de cuivre, disparue au XVI[e] siècle, portait l'inscription suivante que nous avons déjà commentée :

Alma leæna duces sævos parit atque coronat;
Opprimit hanc natus Waifer malesanus alumnam;
Sed, pressus gravitate, luit sub pondere pœnas.

C'est incontestablement le vainqueur qui a composé ces hexamètres, où on s'efforce de séparer la cause de l'Aquitaine de celle des trois ducs qui furent les plus énergiques de ses enfants (1). L'Aquitaine est une lionne qui nourrit avec tendresse ses fils, mais ceux-ci se montrent farouches *(alma leæna, duces sævos)*; Waïffre est un fou qui accable sa propre mère *(opprimit male sanus alumnam)*, mais il est lui-même écrasé sous le poids de l'invisible Pépin *(pressus gravitate)*.

(1) *Unius ob noxam*, disent les *Annales de Metz* (ann. 768).

Certes, ces trois mauvais vers valent, aux yeux de l'historien, un long et beau poème.

Avant la Révolution française, il existait à Bordeaux, nous dit M. Jouannet (1), un monument de la victoire de Pépin sur Waïffre, adossé au mur de l'antique église de Sainte-Croix (2). Sainte-Croix fut réparée par Charlemagne, en 778, et c'est ce prince, vraisemblablement, qui dressa sur la façade la statue de son père. L'abbé Venuti en parle de la manière suivante, dans sa dissertation sur Waïffre : « On voit Pépin à cheval, de grandeur presque naturelle, armé d'une cotte de mailles, il a sur sa tête la couronne de perles, propre aux rois de la première race ; il lève sa main droite en attitude d'un roi pacificateur ; avec sa gauche, il tient la bride de son cheval, qui foule aux pieds un homme assis, couvert d'un casque et armé d'une cuirasse : cet homme est, à mon avis, l'infortuné prince Waïffre, en attitude de vaincu. Si la sculpture n'avait pas été aussi endommagée par le temps qu'elle l'est, on y verrait l'épée que le roi portait à son côté ; sa jambe gauche, qui seule paraît, est couverte de bandelettes croisées les unes sur les autres, semblables à celles dont Eginhard nous dit que Charlemagne se servait au lieu de chaussures ou de brodequins. L'idée de ce monument a été empruntée à des médailles des empereurs romains dont les rois des Français affectaient d'imiter, autant qu'ils pouvaient, les usages et les cérémonies du faste. » Venuti prouve que c'est bien Pépin et non Charlemagne que représentait cette statue ; Charlemagne, en

(1) *Musée d'Aquitaine*, année 1823, p. 112.

(2) Pour l'Église de Sainte-Croix, voir *Musée d'Aquitaine*, ann. 1824, p. 218, une Notice par M. Jouannet, et aussi : Monuments de Bordeaux, par Bordes, t. I, pag. 23.

effet, ne portait pas de barbe, Pépin, au contraire, l'avait très-épaisse (1).

La tradition veut que le corps de Waïffre ait été enseveli à Bordeaux, non loin des remparts, dans une prairie qu'arrose la Devèse (2). Elle a été combattue par le jésuite Fronton du Duc et par Venuti. Toujours est-il que le peuple nommait ce monument le tombeau de Caïphe. Venuti raconte que lorsque M. de Tourny, intendant de Guienne, faisait travailler aux magnifiques promenades de Bordeaux, sur les ruines et aux abords du château Trompette, « il ne vit qu'un gros carreau de maçonnerie rompu en plusieurs morceaux et qui paraissait incrusté de marbre blanc. » Enfin, poursuit-il, « ayant aperçu un grand trou carré au milieu de cette masse informe, je ne doutais plus qu'elle n'eût servi d'abord à une croix de bois ou de pierre, qui avait été abattue par les injures du temps. A cette base, ainsi méconnaissable, le peuple aura attaché l'idée du tombeau de Waïffre, prince célèbre par ses malheurs, et dont le nom un peu défiguré avait passé jusqu'à lui (3). »

Pépin le Bref ne survécut qu'un trimestre à son ennemi implacable Waïffre. Lorsqu'il apprit, dans la ville de Saintes, la mort du duc d'Aquitaine, il était lui-même condamné. Il se hâta d'instituer, en territoire conquis, des comtes et des juges royaux (4). Il parut

(1) « Ce monument, ajoute Venuti, est un grand bas-relief en pierre ; il peut avoir dix à douze pieds de hauteur sur autant de largeur ; il est renfermé dans un espèce d'arceau orné de feuillages, et soutenu par deux petites colonnes. »

(2) V. Ducourneau : *la Guyenne historique et monumentale*, t. II, page 39.

(3) Pages 113 et 114.

(4) Frédégaire, 136. « Comites suos ac judices ibidem constituit. »

préoccupé d'assurer à l'Épiscopat franc une prépondérance incontestée au-delà de la Loire. Et c'est précisément alors que la série des Évêques d'Angoulême se rouvrit avec un certain Launus, chapelain du roi. Il se dirigea vers Poitiers et Tours, prodiguant les aumônes, et il fit ses dévotions dans le monastère de Saint-Martin. Enfin, il atteignit Saint-Denis. Là il ordonna de suspendre, derrière le maître-autel de la basilique, les bijoux de Waïffre. Au beau milieu du moyen-âge, alors que s'écrivaient en français les chroniques de Saint-Denis, ces ornements d'or et ces pierres précieuses, qui chargeaient les bras d'un riche crucifix, attiraient encore tous les regards (1).

C'est précisément à Saint-Denis, auprès des dépouilles opimes de Waïffre, au milieu de ses ducs, comtes et évêques solennellement convoqués (2) que mourut Pépin le Bref. A l'aîné de ses fils, Charles, revenait l'Austrasie, au cadet, Carloman, la Neustrie. Quant à l'Aquitaine, elle fut partagée entre Carloman et Charles.

Ces deux princes se virent, dès leur avénement, en présence de dangers imprévus. Hunald, le père de Waïffre, quitta subitement le monastère de l'île de Ré, où il s'était confiné vingt ans auparavant (3). Était-ce

(1) Chroniques de Saint-Denis : « Li roi prist un aournemens d'or et de pierres précieuses que il metoit en ses bras aux fortes sollemnepx, que on appelle encore les vouz Gaifier, et il les fist pendre en signe de victoire à l'église Saint-Denis de France, derrière le mestre autel, qui encore i sont ; mais ils pendent maintenant de sous les bras du crucifis d'or. »

(2) Frédégaire, 136. « Omnes proceres suos, duces et comites francorum tam episcopos quam sacerdotes ad se venire præcipit. »

(3) Les *Annales d'Eginhard* traitent avec grand mépris Hunald :

pour venger son fils? Nous croyons plutôt que sa situation, au milieu de l'invasion franque, était devenue intolérable. C'est à Saintes, dans le voisinage de l'île de Ré, que Pépin le Bref avait réglé les affaires d'Aquitaine.

Hunald reparut donc sur la scène politique, et chose étrange! sa femme, également reléguée depuis un quart de siècle dans une abbaye, vint le retrouver. Les chroniques franques ne manquent pas de crier niaisement au scandale.

Charlemagne, qui avait fait son apprentissage sous Pépin le Bref, et qui devait, dans la guerre de Saxe, mettre en œuvre tous les moyens que la guerre d'Aquitaine avait suggérés, montra un admirable sang-froid. Il poursuivit le vieux Hunald, le contraignit à chercher refuge en Gascogne. Le duc Lupus lui livra le dernier et énergique défenseur de l'Aquitaine expirante, qui allait bientôt chercher la mort en Italie. — Remarquons que c'est sur les rives de la Dordogne, c'est-à-dire au-delà de la zone où l'Épiscopat put être promptement reconstitué (Angoulême, Saintes, Périgueux) que s'éleva le *burg* de Franciacum (Fronsac) qui devait surveiller le Midi de l'Aquitaine.

Dans la suite de ce travail, nos inductions s'appuieront principalement sur la *Vie de Louis le Débonnaire* par l'Anonyme dit l'*Astronome.*

Charlemagne était préoccupé de la situation de l'Aquitaine, anormale au point de vue religieux comme au point de vue politique. Il craignait que les méridionaux « ne devinssent insolents, le sachant si éloi-

« Hunholtus quidam regnum affectans, provincialium animos ad nova molienda concitavit. »

gné (1). » Pour remédier à cet état de choses, il s'inspira d'une circonstance toute fortuite. L'année même du désastre de Roncevaux, il lui était né de la reine Hildegarde, un fils désigné sous le nom de Louis (2). L'enfant ayant vu le jour en Aquitaine, on l'improvisa roi national, avec la mission de faire oublier à la longue les trois héros nationaux et anti-germains Eudes, Hunald et Waïffre. Voici les paroles du chroniqueur : « Charles donna à Louis le royaume d'Aquitaine, dont il avait pris en quelque sorte possession en y naissant (3). »

Louis était encore dans les langes, quand son père l'amena à Rome et lui fit remettre par le pape Adrien le diadème royal (4). Il dut ensuite prendre possession de ses États. Il fut porté dans son berceau jusqu'à Orléans. Ensuite on le revêtit d'armes convenables à son âge et on le plaça sur un cheval. C'est dans cet appareil qu'il se montra à ses nouveaux sujets. Quand Charle-

(1) Les Annales des Francs, avant de mentionner la construction du château de Fronsac, nous parlent d'une basilique élevée par Charlemagne sur les bords de la Dronne, dédiée par lui à saint Pierre, prince des apôtres, et où il déposa les reliques de l'un des saints Innocents, don du Pontife Romain. Il avait donc usé d'un double préservatif militaire et religieux.

(2) *Vita Ludovici Pii* (dom Bouquet, t. VI, p. 88, 89, etc.). « Cavens ne aut Aquitanorum populus propter ejus longum abscessum insolesceret. »

Ce choix d'un nom célèbre dans l'histoire mérovingienne était déjà un indice des tendances de Charlemagne.

(3) *Vita Ludovici Pii*, p. 87. « Ludovicum vocitari patri placuit; eique regnum, quod sibi nascendo dicaverat, contradidit. »

(4) « Ratus etiam non mediocre sibi subsidium conferri, si a vicario eorum, cum benedictione sacerdotali, tam ipse quam filii ejus regalia sumerent insignia, p. 88. » Ainsi on recevait du pape le *royauté*, avant qu'on ne reçût de lui l'*empire*.

magne le manda à Paderborn, il portait le costume gascon : petit surtout rond, chemises à manches longues et pendantes jusqu'aux genoux, éperons lacés sur les bottines, javelot à la main (1). L'*Astronome* nous apprend que c'est Charlemagne lui-même qui avait prescrit cette tenue, bien que, au témoignage d'Eginhard (2), « il méprisât les habits étrangers, quelque riches qu'ils fussent. » Néanmoins le roi d'Aquitaine recevait une éducation toute franque. Des précautions, telles que voyages fréquents en Germanie, étaient prises « *pour qu'il ne contractât point de mauvaises habitudes étrangères* (3). »

Il importe d'esquisser le régime imposé à l'Aquitaine par le puissant roi d'Austrasie. L'historien que nous avons cité plus haut nous apprend que ce prince avait établi aux frontières des Margraves qui ne devaient sous aucun prétexte s'éloigner de leur résidence (4). Il y avait, en outre, une armée mobile qui se déplaçait avec Louis le Débonnaire, et allait suivant l'occasion, guerroyer en Espagne, en Italie et en Saxe.

Des comtes furent donnés aux cités de Bourges, de Poitiers, de Limoges, de Clermont, du Puy, de Périgueux, d'Alby, de Toulouse et de Bordeaux (5).

A la suite de Charlemagne vinrent aussi en Aqui-

(1) *Vita Ludovici*, p. 88.

(2) Eginhard *(Vita Caroli)*, adud dom Bouquet, t. V. « Peregrina vero indumenta quamvis pulcherrima respuebat, nec unquam eis indui patiebatur. »

(3) *Vita Ludovici*, p. 89. « Cavens ne... aut filius in tenerioribus annis peregrinorum aliquid disceret morum. »

(4) *Vita Ludovici*, p. 89. « Relictus tamen marchionibus, qui fines regni tuentes, omnes, si forte ingruerent, hostium arcerent incursus. »

(5) *Id., ibid.*

taine, des vassaux, des *abbés*, tous choisis, comme les comtes eux-mêmes « parmi les Francs (1). » Ces abbés, dont parle l'Anonyme, étaient-ils des guerriers tonsurés tels que ceux qui avaient envahi les monastères et les évêchés de la Neustrie et de l'Austrasie, au lendemain de la bataille de Vincy? Le fait est probable,

Quant aux Évêques, « il chercha à se les concilier par tous les moyens possibles (2). » Quels furent ces moyens? nous l'ignorons absolument. Est-il téméraire de croire qu'aux prélats qui avaient suivi la fortune de Waïffre, il ait substitué des prélats dévoués à sa cause et venus des bords du Rhin? Toutefois, ce changement dans le personnel épiscopal s'opéra lentement. Il sut patienter, adopta un *modus vivendi*. Le nombre des Évêques portant un nom germanique fut pendant un demi-siècle assez restreint. Nous le prouverons par un exemple. A Toulouse, sous les Mérovingiens, on rencontre les noms de Germerus, Magnulfus, Willegiselus, Erimbertus; sous les Carolingiens, ceux d'Aricius, Mantio, Samuel, Salomon, Elisachar. Cela prouve tout au moins que les Francs, dans cette seconde invasion ecclésiastique, furent plus prudents qu'ils ne l'avaient été dans la première. Les Évêques appartenant à la race conquérante, pour ne pas irriter les populations du Midi, adoptèrent des appellations bibliques. En ceci d'ailleurs, ils imitaient Charlemagne qui, à l'École du Palais, se faisait nommer « David. » Parmi les chefs du diocèse, il y eut des David, des Abraham, etc.

(1) *Id. ibid.* : « Ordinavit autem per totam Aquitaniam comites abbatesque, necnon alios plurimos, quos vassos vulgo vocant, ex gente Francorum. »

(2) *Id. ibid.* : « Episcopos quidem modo quo opportuit sibi devinxit. »

Qu'on songe donc que c'était le moment où l'on s'efforçait de restaurer des siéges épiscopaux peut-être depuis longtemps renversés. Un célèbre édit de Pépin, qui ne concernait, lorsqu'il fut porté, que la Neustrie, l'Austrasie et la Bourgogne, et qui exigeait que chaque cité eût un Évêque, dut être appliqué à l'Aquitaine (1). Il ne put l'être toutefois que dans cette partie de l'Aquitaine qui est située en deçà de l'Adour. Car la Novempopulanie ou Gascogne n'était rien moins que pacifiée. Ainsi, en 787, on vit un chef basque, Adalric, fils de Lupus, « se saisir par ruse du duc de Toulouse, Corson, et ne lui rendre la liberté qu'après se l'être attaché par les liens du serment. » On substitua à Corson le fameux duc Guillaume (2). Ainsi encore, en 801, la nomination d'un comte de Fezenzac, près de Lectoure, provoqua les plus terribles représailles contre les conquérants (3). Ainsi encore, en 812, une partie de la Gascogne tenta de se séparer de la domination franque ; Louis opéra à Dax la concentration de son armée et ravagea tout le pays jusqu'à Pampelune (4). Le *Gallia Christiana* constate avec raison qu'en Septimanie et en Provence, là réorganisation des diocèses fut beaucoup plus prompte et laissa peu à désirer (5).

(1) L'an 755, Pertz, Legum I, p. 25. « Ut episcopi debeant per singulas civitates esse. » — Au siècle précédent, les conciles avaient de tout autres préoccupations. « Duo in una civitate penitus uno tempore nec ordinentur, nec habeantur episcopi, » disaient-ils souvent,

(2) *Vita Ludovici*, p. 89. « Chorso dux Tolosanus dolo cujusdam Wasconis Adelerici nomine, circumventus est, et sacramentorum vinculis obstrictus ; sicque demum ab eo absolutus. »

(3) *Vita Ludovici*, p. 91.

(4) *Vita Ludovici*, p. 94.

(5) Tome XIII.

Charlemagne fut obligé de réprimer la cupidité des vassaux francs qui, traitant l'Aquitaine en pays conquis, avaient été jusqu'à convertir en propriétés particulières les biens de l'État. Suivant l'ingénieuse expression de l'*Anonyme*, Louis le Débonnaire, condamné à la parcimonie, ne donnait rien, pas même sa bénédiction, « à moins qu'on ne la lui demandât (1). » Des commissaires Francs furent envoyés pour réprimer cet abus. Il fut décidé que le roi, pour ménager le pays, passerait alternativement l'hiver dans ses villas du Poitou, de la Saintonge, de l'Agénois et de l'Auvergne (2).

On peut considérer comme l'œuvre personnelle de Louis les adoucissements apportés chaque année, aux contributions qui pesaient sur l'Aquitaine. Elle lui dut, par exemple, l'abolition du *foderum* (3) ou impôt de guerre en vue des approvisionnements militaires.

Mais c'est dans les affaires ecclésiastiques que l'influence de Louis se fit surtout sentir. Nous avons dit qu'il avait eu, en 812, à réprimer une rébellion générale de la Gascogne. Sous ses yeux, tout avait été mis à feu et à sang. Il avait vu partout des Églises en ruines, des cités sans Évêques. L'Anonyme, qui se montre ici un observateur profond affirme que c'est

(1) *Vita Ludovici*, p. 90. « Magnopere enim curabat Rex pater ne Regem filium aut nutrimenta honesta laterent, aut externa in hæerescentia in aliquo dehonestarent. Qui cum primo vere a patre dimitteretur, interrogatus est ab eo cur Rex cum foret, tantæ tenuitatis esset in re familiari, ut nec benedictionem quidem, nisi ex postulato, sibi offerre posset. »

(2) *Vita Ludovici*, p. 90, aux endroits nommés Theotuad (Doué), Cassinogilum (Chasseneuil), Audiacum (Joac), Evrogilum (Ebreuil).

(3) *Vita Ludovici*, p. 90. « Inhibuit a plebeiis ulterius annonas militares, quas vulgo foderum vocant, dari. »

depuis lors que ce prince « qui avait été religieux dès son enfance, se soucia plus que jamais du culte divin et de l'élévation de la sainte Église, tellement que ses œuvres lui valent non-seulement le titre de roi, mais encore, et plus justement celui de pontife (1). »

Nous avons toutefois la preuve que le zèle pieux de Louis ne put s'exercer en Gascogne; mais c'est bien à lui que l'on doit attribuer la reconstitution de la province ecclésiastique de l'Aquitaine deuxième. Bordeaux redevint la métropole de cette province.

Ce qui changea surtout, par les soins « du roi pontife, » c'est la physionomie du clergé. Le clergé Aquitain, tel que l'avait fait « le gouvernement tyrannique, » issu de la conquête, « s'occupait plus du maniement des chevaux, de l'exercice des armes, des évolutions militaires que du culte divin (2). » Louis le rendit à l'étude et à la méditation (3).

Pour le clergé régulier, le jeune roi fut au sens strict de mot, un réparateur. L'*Anonyme* nous assure « qu'avant que l'Aquitaine ne fût gouvernée par lui, cette classe d'hommes s'était pour ainsi dire évanouie (4). »

(1) *Vita Ludovici*, p. 95. « Et regis quidem ab ineunte ætate, *sed tunc quam maxime*, circa divinum cultum et sanctæ ecclesiæ exaltationem piissimus incitabatur animus; ita ut non modo Regem, sed ipsius opera potius eum vociferarentur sacerdotem. »

(2) *Vita Ludovici* : « Nam totius Aquitaniæ qui videbatur clerus, *antequam ei crederetur*, utpote sub tyrannis agens, magis equitationi, bellicæ exercitationi, missilium librationi, quam divino cultui operam dare noverat. »

(3) *Id. ibid.* « Regis autem studio undecumque adductis magistris, tam legendi quam cantandi studium, necnon divinarum et mundanarum intelligentia litterarum, citius quam credi poterat, coaluit. »

(4) *Id. ibid.* « Nam antequam Aquitania sub eo regeretur, collapsus erat in ea hujuscemodi ordo. »

Témoignage précieux et qui donne au système exposé ici une base solide. Mais, continue l'Anonyme, « sous son gouvernement, elle reprit une existence nouvelle (1). » Dans cette œuvre, une grande part revient à saint Benoît d'Aniane, précepteur de Louis le Débonnaire (2). Saint Benoît était un Goth de Septimanie, fait curieux à noter et qui prouve que cette contrée était restée, au point de vue religieux, plus intacte que l'Aquitaine. Plus tard, c'est en Septimanie, que le duc Guillaume, le tuteur de Louis le Débonnaire, l'adversaire redouté des Sarrasins, voulut se retirer et embrassa la vie monastique. Dans l'Aquitaine même, on vit, de tous les côtés, par les soins des Évêques, des laïques, les anciennes abbayes se réparer. Solignac, Sainte-Radegonde retrouvèrent leur antique splendeur (3). A l'appel de Louis et de saint Benoît, il vint des moines des divers parties de la Gaule.

On touchait à une pacification presque complète, ainsi que le témoigne un historien : « Les affaires du royaume d'Aquitaine s'amélioraient tellement qu'on n'entendait jamais, soit en l'absence du roi, soit quand il résidait dans son palais, personne se plaindre d'avoir éprouvé une injustice. En effet, durant trois jours de la semaine, le roi rendait la justice au peuple (4). »

Grande fut l'admiration du secrétaire de l'Empereur, Archambauld, quand il vit de si notables et si heureux changements. De retour à Aix-la-Chapelle, il en informa

(1) *Vita Ludovici*. « At sub eo adeo coaluit, ut... etc. »

(2) *Id.* p. 100.

(3) *Id.* p. 95. — Ex miraculis sancti Maximini Miciacensis (dom Bouquet, V, 469.). Theodulfe, evêque d'Orléans, fait venir de Septimanie des moines.

(4) *Id.* p. 95.

Charlemagne, qui au dire des chroniqueurs, aurait versé des larmes et prononcé ces paroles : « Oh ! mes amis ! réjouissons-nous, car nous sommes vaincus par la sagesse de ce jeune homme (1). »

Ermold Le Noir, dans un poème en l'honneur de Louis le Débonnaire, a très-bien résumé le règne du fils de Charlemagne en Aquitaine :

Reddidit ecclesiis munera prisca sacris.....
Wascones rabidos domuit pius arte magistra.

L'avénement de Louis à l'Empire et son départ pour les bords du Rhin compromirent ces résultats. Son fils Pépin s'était à peine installé en Aquitaine, d'après les prescriptions du partage d'Aix-la-Chapelle, que les comtes d'Auvergne et de Toulouse pensèrent succomber sous l'agression subite du gascon Lupus, surnommé Centulle (817-819) (2).

Les fréquentes révoltes des fils de Louis le Débonnaire eurent leur contre-coup au-delà de la Loire. En 836, au concile d'Aix-la-Chapelle, des plaintes furent portées contre Pépin qui avait, en Aquitaine, occupé les biens de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (3). Lorsque, après la mort de Pépin, l'empereur voulut donner l'Aquitaine à son fils préféré Charles le Chauve, ce pays se divisa en deux factions (4). A la tête de la première était Ebroïn, évêque de Poitiers ; à la tête de la seconde, Emène, comte de la même ville. L'un avait pour lui les grands et se soumettait volontiers à Charles ;

(1) *Ludovici vita*, p. 96. « O, inquit, socii, victos nos gratulemur hujus juvenis senili sagacitate. »

(2) *Id., Vita Ludovici*, p. 102.

(3) Voir Alteserra, *de Rebus Aquitanicis*, p. 196.

(4) *Vita Ludovici*, p. 122.

l'autre entraînait à sa suite le peuple et défendait le droit du fils de Pépin (839) (1). C'était, à n'en pas douter, une protestation nationale, la dernière. « On peut, dit l'Anonyme, imaginer à quels désordres, à quels excès monstrueux s'abandonnèrent en tous lieux les Aquitains par les seules traces qui en restent aujourd'hui (2). » Louis vint à Clermont faire prêter « les serments d'usage » aux seigneurs restés fidèles; il prononça de terribles sentences contre les rebelles (3). Les divisions du Midi durèrent longtemps encore.

Pour échapper à Charles le Chauve, ils s'unirent aux Austrasiens, leurs anciens oppresseurs; mais le traité de Verdun confirma, en ce qui les concernait, les décisions de Louis le Débonnaire.

Notre analyse doit s'arrêter ici. L'Austrasie finit à Fontanet, et avec elle, la domination germanique en Aquitaine. Mais nous constaterons que l'œuvre religieuse de Louis s'était poursuivie sans relâche, malgré son avénement à l'Empire. C'est encore l'Astronome qui nous apprend que ce prince, dès les premières années de son règne, « avait envoyé des commissaires pour relever en tous lieux les Églises ruinées et réparer celles qui existaient encore (4). » Charles le Chauve

(1) *Vita Ludovici*, p. 122.

(2) *Id.* p. 123. « Quanta et qualia emerserint malorum vitiorumque monstra et publica et privata in eodem regno, moderna quoque præsentium studia repræsentant. »

(3) *Id. ibid.* « *Arvernorum urbem petiit*.. Comprehensos legali jussit subdere quæstioni. »

(4) *Vita Ludovici*, p. 102. « Et renunciantes sibi missos de omni suo regno qucs pro statu sanctæ ecclesiæ restaurando dejecto, vel confirmando stante miserat... » L'Aquitaine se trouve ici manifestement désignée.

imita son père. On sait le nombre considérable de monuments religieux Carolingiens élevés au IXe siècle dans tout le Midi de la France. Ils ont été l'objet d'une étude approfondie de la part de M. Revoil.

L'hostilité de l'Aquitaine contre les Évêques venus du Nord subsistait encore. Nous ne citerons qu'un exemple. Charles le Chauve, qui faisait le siége de Toulouse, avait appelé de France une armée de secours. Pépin, le petit-fils de Louis le Débonnaire, enveloppa cette armée dans le voisinage de Toulouse. Parmi les morts et les prisonniers, on mentionne Hugo, prêtre et abbé, fils de Charlemagne, l'abbé de Saint-Riquier, Richbott, cousin des princes régnants, Ragenard, évêque d'Amiens, et aussi Ebroïn, évêque de Poitiers, archichapelain de Charles le Chauve (1).

Aussi bien, les incursions des Normands suspendirent l'œuvre de réparation dans presque tout le sud-ouest de l'Aquitaine. Ainsi, pour en revenir à l'Épiscopat, qui a tenu dans ce travail une si grande place, des cités telles que Bazas, Agen, Lectoure, ne rouvrent que vers l'an 1000 la liste de leurs Évêques close au début du VIIe siècle ! A Bordeaux, où avait eu lieu une restauration ecclésiastique, on signale une interruption nouvelle. Vers 880, l'Évêque de Bordeaux fut transféré à Bourges, parce que tout son diocèse était en proie aux barbares du Nord (2).

Aux preuves accumulées dans ce travail en ce qui concerne l'éclipse partielle, mais prolongée de l'épiscopat en Aquitaine, nous en ajouterons une nouvelle que nous fournit le testament de Charlemagne, inséré

(1) *Annales de saint Bertin*, année 844.

(2) *Gallia Christiana*, t. II. p.

par Eginhard dans la Vie de ce prince. Le grand Empereur annonce que les deux tiers de son trésor privé ont été partagés en 21 lots portant chacun le nom de l'une des vingt-et-une métropoles. Or, les villes reconnues comme métropoles par Charlemagne sont : Rome, Ravenne, Milan, Forum Julii, | *Grætz, Cologne, Mayence, Salzbourg,* Trèves, | *Sens, Besançon,* Lyon, Rouen, *Reims,* | *Arles,* Vienne, Tarentaise, Embrun, | Bordeaux, Tours et Bourges (1).

Alteserra voit, dans cette énumération, une véritable hiérarchie établie par Charlemagne. On remarquera en effet, que les trois métropoles Aquitaines viennent les dernières. Nous avons indiqué par des barres verticales les groupes métropolitains présumés. En outre, nous avons *mis en italiques* les noms des villes dont les Évêques ont paraphé le testament de l'Empereur.

On ne laissera point passer inaperçues la substitution d'Arles à Aix, et l'omission de Narbonne et d'Eause.

Disons, en outre, que les Évêchés de Narbonne et de Toulouse, compris dans l'Aquitaine depuis la conquête de Pépin le Bref (768), se rattachaient au siége métropolitain de Bourges (2). Les Évêchés de l'ancienne province d'Eause dépendaient probablement de Bordeaux, métropole tout récemment restaurée (vers 811) (3), ceux de l'ancienne province de Narbonne, d'Arles qui avait fait revivre de vieilles prétentions (4).

(1) Eginhard : *Vita Caroli,* (apud dom. Bouquet, t. V, p. 102.

(2) Fait établi par Alteserra, p. 162 et 163.

(3) Ce fait est indiqué par Grégoire de Tours lui-même, après l'invasion des Basques.

(4) Voir *Gallia Christiana,* t. I, p. 516-520.

La politique de Charlemagne ne lui eût pas permis de reconnaître à Narbonne et à Eause le titre de métropole ; la Septimanie et la Vasconie, où les Francs avaient livré tant de batailles sanglantes, étaient privées de l'autonomie religieuse comme de l'autonomie politique. Mais tandis que les Évêchés de la Septimanie avaient été restaurés après un demi-siècle, ceux de la Vasconie restaient pour la plupart vacants depuis deux cents ans. C'est Charlemagne lui-même qui semble l'attester. Il dit expressément : « L'Évêque qui régira à l'époque de ma mort une Église métropolitaine, devra quand il aura reçu le lot qui revient à son Église, le partager avec ses suffragants, de telle sorte que le tiers demeure à son Église et que les deux autres tiers soient divisés entre ses suffragants (1). »

L'Archevêque de Bordeaux, si on admet que tous les siéges aient été occupés, ayant par la réunion de la seconde et de la troisième Aquitaine, jusqu'à dix-sept suffragants (tandis que Bourges n'en avait que sept) (2), la part attribuée a chacun eût été dérisoire.

Supposé que le Midi, pays conquis, dût être moins bien traité que les régions septentrionales et orientales de l'Empire, cette extrême diversité de traitements, en ce qui concerne les suffragants de Bordeaux et de Bourges, les deux métropoles de l'Aquitaine, serait inexplicable. Il est assez raisonnable de penser que Charlemagne mourant n'a voulu s'aliéner aucune Église.

(1) Eginhard, *Vita Caroli :* « Et archiepiscopus qui tunc illius ecclesiæ rector extiterit, partem quæ ad suam ecclesiam data est suscipiens, cum suis suffraganeis partiatur : eo scilicet modo, ut pars tertia suæ ecclesiæ sit ; duæ vero partes inter suffraganeos partiantur. »

(2) Neuf en y comprenant Toulouse et Narbonne.

Réclamant de toutes des prières ferventes, il a dû faire à toutes des parts égales.

Tout porte à croire que l'ancienne organisation épiscopale des pays situés entre la Garonne et les Pyrénées ne se trouva reconstituée que peu de temps avant l'an 1000. Les troubles de l'invasion normande entravèrent l'œuvre réparatrice de Louis le Pieux et de ses fils. En 977, Gumbald, fils et frère d'un duc de Gascogne, s'intitulait lui-même « Évêque de Gascogne (1). » La Gascogne n'avait donc alors probablement qu'un seul Évêque. Effectivement, les registres d'Aire, de Bazas, d'Oloron, etc. ont inscrit le nom de Gumbald au nombre des Évêques de ces différents diocèses. Le même Gumbald a été (mais ceci n'est qu'une conjecture) archevêque de Bordeaux. Il a sans aucun doute administré l'Évêché d'Agen. Les auteurs du *Gallia Christiana* ont bien soin de nous prévenir qu'il ne faut pas voir là l'effet d'une ambition sans frein. Les diocèses de la Gascogne étaient réduits à la plus extrême pauvreté : Gumbald, évêque de Gascogne, les restaura.

En vain, voudrait-on soutenir que la désorganisation de l'Épiscopat dans l'ancienne Novempopulanie est imputable aux troubles causés par les incursions des Normands. Celles-ci ont évidemment prolongé cet état de choses, mais sans le créer. Alteserra, que nous avons invoqué si souvent dans ce travail, nous parle d'un évêque du nom de Jean qui fut tué par les Basques, en 812, et qui était, comme plus tard Gumbald, investi du titre « d'Évêque de Gascogne. » Où était ordinairement l'Évêque de Gascogne? Nous pensons que c'est à Auch qu'il résidait, parce que la liste des Évê-

(1) *Gallia Christiana*, t. I, p. 1140, 1192, 1264.

ques de cette ville, assez confuse d'ailleurs, nous a semblé à peu près complète.

Cet exemple peut faire conjecturer ce qui s'était passé dans tout le midi de l'Aquitaine, depuis la répression de l'insurrection de Gondowald. Certes les fonctions épiscopales ont toujours été exercées dans cette contrée, mais confiées à des chorévêques qui dépendaient de l'Évêché d'Auch.

Nous croyons avoir achevé notre démonstration ; cependant on trouvera, à l'appendice, une revue assez minutieuse des Évêchés et des preuves non moins décisives.

CONCLUSION.

Résumons brièvement les péripéties de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie.

A peine maîtres des pays situés au-delà de la Loire, les Francs, afin de briser toutes les résistances, installent dans les cités des comtes de basse naissance, dont ils font ensuite des Évêques. L'ordre sénatorial proteste, soulève le clergé, toute la population. Les rois sévissent contre les sénateurs, contre les ecclésiastiques, contre toutes les classes. L'insurrection de Gondowald, si vite propagée en Aquitaine, est la conséquence de cette situation douloureuse. Un grand nombre d'Évêques ayant joué dans cette insurrection un rôle actif, l'Épiscopat tout entier se trouva compromis et malgré les ménagements du roi Gontran, bien des siéges devinrent et restèrent vacants. La plaie s'envenima sous Brunehilde, surtout à cause de la récente conversion des Goths, l'Épiscopat de Septimanie pouvant se concerter avec celui d'Aquitaine contre les

Francs. Les troubles de l'invasion basque s'ajoutant à ceux de la rébellion de Gondewald, désorganisèrent presque complètement les diocèses sauf sur le plateau central, où l'aristocratie sénatoriale resta maîtresse de l'Église. Cependant les Évêchés du Nord avaient, à la faveur de tant de représailles, acquis dans toute l'Aquitaine d'innombrables domaines, tantôt en vertu de donations particulières, tantôt au moyen d'amendes et de confiscations prononcées par les rois. Au temps d'Ebroïn et de saint Léger, il se forma un duché indépendant, qui sans avoir des tendances romaines nettement définies, réagit contre les effets de la conquête franque, déposséda les Églises du Nord de leurs domaines. Quand les Mérovingiens eurent été dépouillés par les Carolingiens, ceux-ci prétendirent replacer sous le joug l'Aquitaine, et mirent en avant les droits de leurs Évêques, depuis longtemps méconnus. La partie du pays restée romaine et sénatoriale appela à son secours les Basques, et les événements principaux de la lutte eurent pour théâtre le plateau central. Waïffre et Hunald, qui descendaient peut-être de la dynastie mérovingienne, mais qui nous apparaissent surtout comme des chefs de Basques et comme les défenseurs intéressés des Gallo-Romains, ne succombèrent qu'après une longue lutte. Vainqueurs, Pépin le Bref et Charlemagne rendirent aux Églises Franques leurs biens d'Aquitaine; mais la prudence, et peut-être l'équité du dernier de ces princes tempérèrent la fureur des guerriers Austrasiens. Plus juste et plus humain encore, Louis le Pieux donna, autant que possible, une organisation politique et ecclésiastique régulière à l'Aquitaine. Mais, c'est la séparation de la France et de l'Allemagne qui l'affranchit complètement de la domination ger-

manique. Les incursions des Normands ne lui permirent pas de retrouver, avant le XIe siècle, la prospérité dont elle avait joui sous les Romains.

Si dans ce travail, nous avons insisté sur les destinées de l'Église d'Aquitaine sur les « causes ecclésiastiques, » comme disent nos textes, c'est que là, suivant nous, est la solution d'un des problèmes les plus difficiles de notre histoire nationale. Peut-être nous accordera-t-on que c'est désormais dans ce sens que les recherches doivent être poussées.

APPENDICE.

Examen sommaire des causes alléguées par le *Gallia Christiana* en ce qui concerne la disparition partielle et temporaire de l'Épiscopat dans l'Aquitaine méridionale.

T. I. *Alby.* — La venue des Sarrasins et leur domination éphémère dans cette ville ne modifie rien (722-725). La disparition de la liste épiscopale concorde avec l'arrivée des Francs (après 734). Le *Gallia Christiana* ne s'explique pas sur ce fait qui aurait dû pourtant le mettre sur la voie.

Mende. — Une lacune de deux siècles. Le *Gallia Christiana* suppose qu'on attribue faussement à Genève un certain nombre d'Évêques de Javoulx, siége épiscopal identifié avec celui de Mende (*Genevensium, Gebennensium.*) Difficulté probablement insoluble.

Cahors. — Pas d'explication.

Rodez. — Page 202 : « Ab hoc autem Episcopo (Aredio) usque ad Ludovici Pii tempora magnus est hiatus in episcoporum Ruthenensium catalogo ; fortasse ob Saracenorum bella, in quibus ecclesiæ destructæ, flammis-

que absumpta sunt vetera ecclesiarum monumenta. *Forsan quoque in ecclesiis desolatis interrupta est episcoporum successio.* Sane sanctus Bonifacius in epistolis ad Zachariam papam, Hincmarus et Flodoardus aperte conqueruntur, quod a Francorum principibus datæ essent laicis ecclesiæ. Cumque nihil superesset ad episcoporum clericorumque stipendia, non mirandum si ad tempus sedes episcopales vacuæ fuerint. »

Ici le *Gallia Christiana* admet la possibilité d'une interruption effective dans la liste des Évêques. Mais l'explication qu'il suggère de cette interruption est malheureuse. En effet, saint Boniface, Hincmar et Flodoard, dans leurs écrits, ne peuvent accuser Charles Martel d'avoir livré à des laïques ou dépouillé les Églises *du Midi*, sur lesquelles il n'avait qu'une autorité nominale. — Charles Martel mourant, lègue à son fils aîné Carloman, l'Austrasie, l'Alémannie et la Thuringe; à son second fils Pépin, la Neustrie et la Provence. Il n'est pas fait mention de l'Aquitaine.

Elusa, p. 969. — « Post Paternum desiderantur plurimi præsules Elusanæ ecclesiæ; in hoc enim loco perseveravit adhuc sedes metropolitana, usque ad seculum IX quo urbs a Normannis destructa est, et sedes Ausciencis metropolis honore fuit ceteris Novempopulaniæ anteposita. » Le *Gallia Christiana* n'apporte aucune preuve à cette assertion que le testament de Charlemagne infirme.

Auch. — Beaucoup d'Évêques dont les noms seuls sont parvenus jusqu'à nous. Il semble qu'il n'y ait pas eu de lacune.

Dax, p. 1038. — « Ab hoc episcopo qui desinente seculo VI sedit, transilire cogimur ad Oltherium, qui notatur desinente seculo IX. Nam propter bellorum procellas, *aut nulli sederunt toto hoc tempore*, aut quod verisimilius est, eorum memoria est obliterata. »

On voit que, généralement, le *Gallia Christiana* préfère admettre plutôt la perte des catalogues que la dis-

parition effective des Évêques. Néanmoins, il émet les deux hypothèses.

Lectoure, p. 1073. — « Sed de quamplurimis pontificibus qui post Aletium præfuerunt, altum est per quinque fere secula silentium. Perierunt enim eorum gesta et ipsa nomina in tot Barbarorum, Saracenorum videlicet ac Normannorum procellis. Episcopatum Lactorensem conversum fuisse in monasterium, quod erat de jure sancti Severi in cap. Vasconiæ, infra ostendemus; sed quo tempore id factum sit nos latet. »

L'exemple de Lectoure est un de ceux qui nous ont fait le plus réfléchir. Comment supposer que pendant près de cinq siècles l'Épiscopat n'ait laissé aucune trace ? On est conduit à penser que si l'invasion des Sarrasins et des Normands a retardé la reconstitution du diocèse de Lectoure, la désorganisation de ce même diocèse provient d'une autre cause.

Comminges, p. 1089 et 1090. — Grégoire de Tours s'est exprimé catégoriquement en ce qui concerne la ruine de cette ville, Lib. VII, 38. « Omnes thesauros, quos in urbe reperire potuerunt, cum ministeriis ecclesiæ clam abstulerunt. Mane vero reseratis portarum valvis, immisso exercitu, omne vulgus inclusum in ore gladii tradiderunt : sacerdotes quoque Domini cum ministris ad ipsa ecclesiæ altaria trucidantes. Postquam autem cunctos interfecerunt, ut non remaneret mingens ad parietem, omnem urbem cum ecclesiis reliquisque ædificiis succenderunt, nihil ibi præter humum vacuam relinquentes. » Le *Gallia Christiana* ajoute : « Quo vero diœcesis loco se receperit Rufinus, post eversam hanc civitatem, minime notatur. *Vacavit autem sedes mortuo Rufino, longo tempore*; aut saltem si qui fuerint tunc episcopi, acta ipsorum perierunt, imo vel ipsa nomina. »

Autre exemple frappant ; mais ici, point de doute. L'Évêché disparaît, parce que la cité elle-même a disparu. L'un et l'autre furent relevés par saint Bertrand,

en l'an 1085, juste cinq siècles après la mort de Gondowald. La ville prit, pour ce fait, le nom de Saint-Bertrand de Comminges.

Conserans. — Aucune explication.

Aire, p. 1149.—Post Philebaudum (620-630) fuit longum interpontificium; aut saltem si tunc fuerint in hoc ecclesia episcopi, eorum obliterata est memoria. Aduram seu vicum Julii expugnatum fuisse a Saracenis seu Arabibus Hispaniæ tyrannis, anno circiter 732, docet Catellus historiæ Occitaniæ libro tertio, ex veteri chronico quod præ oculis habuisse testatur. Idem fusius refert Cointius ad annum 732. Hinc sub talibus dominis res ecclesiæ pessumdatæ, et interrupta forte episcoporum successio. At post annos circiter quinquaginta restitutam fuisse cathedram episcopalem apud vicum. Julii patebit ex dicendis.

Bazas, p. 1192. — « Post Orestem, episcoporum qui sederunt acta et nomina excidere. *Verisimile quoque est diu sedem sine episcopo manuisse* (1). Vasatem jugo Saracenorum subditum fuisse an. circiter 732 docet Catellus, Lib. III, hist. Occitaniæ, ex veteri chronico quod ait a se visum. *Hinc forte calamitosis iis temporibus* cessavit episcopatus.

Par ces deux exemples (Aire, Bazas), on peut voir l'abus qui est fait dans le *Gallia Christiana* de cette cause qu'il invoque à chaque instant, l'*invasion de l'islamisme.* Oreste, le dernier Évêque de Bazas, est mort 120 ans avant la venue des Arabes. En ce qui concerne la ville d'Aire, on nous dit que 50 ans après l'invasion, ce diocèse fut rétabli; mais durant le siècle qui avait précédé l'invasion, qu'était-il devenu?

Tarbes. — Pas d'explication.

(1) Bazas avait cruellement souffert d'un incendie au temps de Chilpéric Ier (V. Grég. de T. lib. VI, c. 21).

Oloron, p. 1262. — « Post hunc episcopum (Licerium) quatuor pene integra secula nullum nobis suppeditant episcopum Olorensem, quod forte urbs fuisset destructa totique regioni illata vastitas a barbaris. »
Même observation que pour Aire et Bazas.

Béarn. — Le *Gallia Christiana*, après une lacune d'un siècle environ (585-680) mentionne un Évêque (Julianus II) sous lequel la ville fut détruite. (v. 732) p. 1287. « Tunc Novempopulaniæ urbes, ecclesiæ maxime destructæ sunt. »

T. II. *Bordeaux*, p. 796. — « Verisimile est in variis cladibus quas Burdigala passa est, præsertim a Saracenis Hispaniæ dominis, periisse omnia vetera monumenta ecclesiarum. » — Il nous semble que si la ville si importante de Bordeaux avait eu en réalité des Évêques, quelques-uns de leurs noms et de leurs actes seraient parvenus jusqu'à nous.

Agen, p. 899. — « Sallustii successores ad decimum usque seculum ignorantur. Quid vero causæ fuerit ut *nulli sederint apud Agennum episcopi*, aut saltem nulla eorum acta ad nos usque pervenerint, facile est conjicere. Nam Agennum in Saracenorum procella multas clades passum est, in quibus non mirum periise vetera monumenta, aut *etiam diutissime vacasse.* »
Dans cette note, à côté de l'allégation un peu banale touchant les Sarrasins, on remarquera que les auteurs du *Gallia Christiana* admettent volontiers ici la vacance prolongée du siége épiscopal.

Angoulême, p. 981. — « Catalogi nulla auctoritate fulti, nobis exhibent multos episcopos, quorum satis erit nuda nomina describere. »

Saintes, p. 1060. — « Post hunc episcopum sequuntur in indicibus nomina plurimorum episcoporum quorum ætas subtacetur. » — Il est improbable, mais il se pour-

rait, à la rigueur, que l'Épiscopat eût survécu très-faible et très-obscur, à Saintes et à Angoulême.

Périgueux, p. 1455. — « In episcoporum catalogis aliisque antiquitatis monumentis, nullus Petrocoriensium antistes comparet, ab anno circiter 600 ad 780. Nullos exhibet Puteanus, nullos detexere Sammarthani; nos illis nihilo feliciores, quantamlibet diligentiam adhibuerimus ; ne unum quidem invenire potuimus ; causa est, quod in regionis divisionibus et bellis, direpta antiqua monumenta, urbes ferro et igne consumptæ, loca omnia aut diruta aut spoliata; quippe circa medium VII seculi qui Aquitaniæ, sub ducum, aut comitum, aut alio titulo præerant, in Clotarium tertium nomine rebellarunt, ubique quas regebantregiones vindicabant (1). Ineunte VIII seculoacerbius cum Aquitanis, imo et cum tota Gallia actum est ex majorum palatii ambitione ita ut de illis circiter temporibus loquens Hincmarus *epist. 6 Lib. XIX*, asserat : In Germanicis,et Belgicis,et Gallicanis provinciis religio Christianitatis pene fuit abolita : ita ut *episcopi in paucis locis residuis*, episcopia laicis donata, et per eos rebus divisa extiterint. Quid non passa est sub Sarracenis Aquitania ? Hi devictis ducibus Christianis Burdigala potiuntur, Petrocoriensi agro occupato, Pictavum usque pervadunt, cunctis locis vastatis et ecclesiis igne crematis. »

Nulle part, les auteurs du *Gallia Christiana* ne s'étaient expliqués aussi catégoriquement sur la disparition réelle ou hypothétique de l'Épiscopat. Ils assignent à ce phénomène trois causes : 1° La révolte de l'Aquitaine sous Clotaire III; 2° la conduite des maires du palais et plus spécialement de Charles Martel à l'égard de l'Église ; 3° l'invasion des Sarrasins. — Tout notre travail combat ce système. Veut-on prétendre que ce sont les registres épiscopaux, et non les Évêques eux-

(1) *Alteserra* place en 662 l'occupation de la Novempopulanie par les Basques.

mêmes qui ont disparu? Nous répèterons ici que les registres n'ont pu être détruits *d'unemanière uniforme*. Cela eût été matériellement impossible ; or, les lacunes offrent une sorte de symétrie; preuve manifeste qu'il y a eu disparition réelle de l'Épiscopat, sous l'empire de causes qui se sont exercées simultanément ou successivement sur un ensemble de cités. Ce premier point acquis, on voit sans peine que ni l'Aquitaine, vers 670, ni l'invasion sarrasine, vers 727, ni la spoliation consommée à la même époque par Charles Martel, n'ont pu avoir l'importance que le *Gallia Christiana* leur attribue. Ce n'est pas vers 670, mais vers 600, que se produit la lacune signalée. En tout cas, si l'on veut que les Sarrasins aient été si funestes à l'Épiscopat, il n'est pas un érudit qui puisse alléguer désormais que l'Église du Midi ait été spoliée par Charles Martel qui n'a jamais possédé l'Aquitaine.

T. XIII. *Toulouse*. — Aucune explication.

ORLÉANS. — IMPRIMERIE ERNEST COLAS





